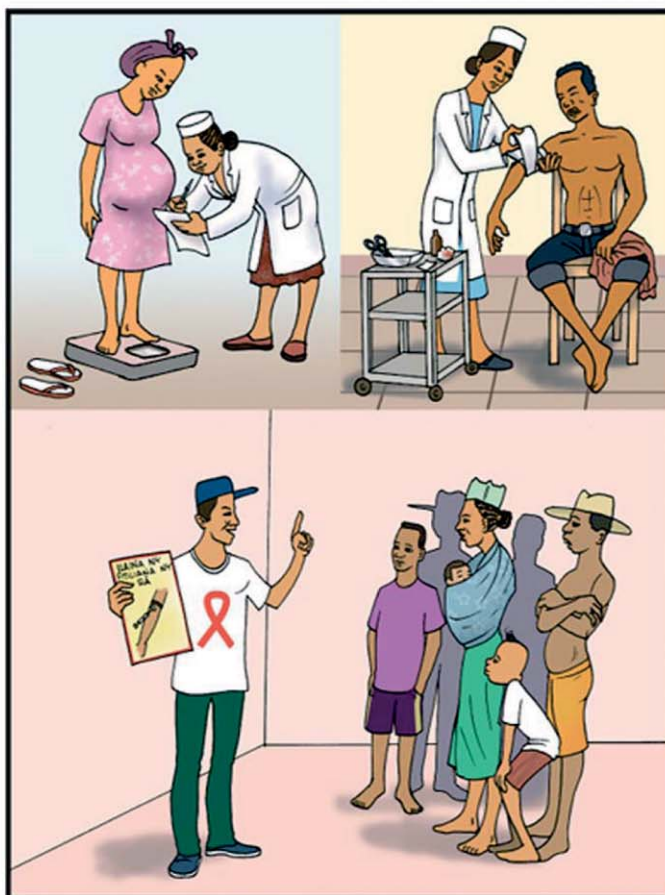




Ministère de la Santé
du Planing Familial
et de la
Protection Sociale



Guide d'intervention communale en matière de santé ANNEXES



Guide d'appui à l'exercice de la maîtrise d'ouvrage de la commune

PREFACE

Les Centres de Santé de Base constituent l'interface de la population en matière de santé à MADAGASCAR. Or plus de la moitié de la population se trouve encore à 5 Km du premier Centre de Santé de Base disponible ; et dans la majorité des cas ces Centres de Santé de Base sont étroits ou construits en matériaux locaux ne répondant plus aux normes, vu les Paquets Minimum des Activités (PMA) à fournir.

Le Ministère de la Santé et du Planning familial, et de la Protection Sociale s'est engagé à « assurer l'accès aux soins de qualité » ceci afin d'atteindre l'objectif du défi numéro 1 de l'engagement numéro 5 du MAP qui décrit « la nécessité d'assurer la fourniture des services de santé de qualité à tous »

Aussi ce document, élaboré avec l'appui de l'Union Européenne à travers le programme ACCORD, a été conçu pour aider les communes dans leur démarche, en vue de disposer d'un centre de santé de base CSB, et pour que les raisons qui justifient le type d'ouvrage soit en relation avec le problème réel de santé que celles ci veulent résoudre.

J'espère que les communes trouveront dans ce guide les informations et appuis nécessaires pour que les Centres de Santé de Base, une fois construits ou rénovés, répondent vraiment aux attentes de la population qu'ils sont censés servir.

*Le Ministre de la Santé et
du Planning Familial et
de la Protection Sociale*



Dr. ROBINSON JEAN LOUIS

AVANT PROPOS

Conformément à la vocation du programme **ACORDS** d'agir en tant que "**LABORATOIRE**" offrant la possibilité de tester le cadre légal de la décentralisation à l'échelle de 267 communes d'intervention, l'Unité de Gestion du Programme **ACORDS (UGP)** a élaboré une série de guides ayant pour finalité de faciliter l'exercice par la commune, au jour le jour des situations vécues sur le terrain, ses prérogatives en tant que maître d'ouvrage, aussi bien dans la planification d'activités que dans la formalisation de leurs budgets et dans la mise en œuvre des actions programées. Ces guides couvrent les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau potable, des pistes rurales et des places de marché, représentant à eux seuls un pourcentage élevé des interventions des communes en matière de fourniture de service public aux populations. Les guides ont été complétés par un guide de "passation de marchés" afin de permettre aux communes la préparation et la gestion des appels d'offres pour les contrats de services, de travaux et de fournitures. Ils incluent en annexe un modèle d'Avant Projet Sommaire technique permettant à la commune, moyennant le recours à un bureau d'études si nécessaire, de fixer l'option technique la plus apte et d'évaluer le coût de l'ouvrage.

Le présent guide inclut les éléments à prendre en compte avant d'enclencher l'identification d'une action dans le secteur santé, les rôles et les responsabilités de chaque catégorie d'acteurs (communes, services techniques déconcentrés et population concernées) dans les différentes étapes de mise en œuvre de l'action et les normes à prendre en compte en termes de construction et de gestion post-investissement.

La conception de ce guide a été le fruit d'un processus de recherche-action : L'**UGP** a élaboré une première version à partir des textes légaux du Ministère de la santé et de la décentralisation.

Cette première version a été modifiée suite aux discussions eues avec les acteurs de terrain (**UADEL**, communes, **STD**) et les responsables du Ministère. Par la suite, elle a été testée sur le terrain. Pour finir, l'analyse critique de ce qui a été essayé sur le terrain a nourri la réflexion sur les améliorations à introduire pour s'assurer que le guide répond vraiment à sa vocation d'outil au service des communes dans l'exercice de leurs prérogatives.

Nous remercions les personnes impliquées dans son élaboration, tout particulièrement au sein du Ministère et de l'**UGP** pour le professionnalisme avec lequel ils ont accompli cette tâche très ardue.

La Coordination
du Programme **ACORDS**

ANNEXE I : REGLEMENTATION

<u>DISPOSITIONS GENERALES</u>	Le recouvrement des coûts en santé, dénommé " FANOME . ou " Fandraisan'Anjara NO Mba Entiko " en malagasy et " Financement pour l'Approvisionnement NOn-stop en Médicaments" en français, est la nouvelle version du financement communautaire pour la santé adoptée à Madagascar.
<u>OBJECTIFS DU FANOME</u>	Il s'agit: - d'assurer une disponibilité financière suffisante pour garantir le renouvellement de stock de médicaments dans les Formations Sanitaires Publiques de Base; - de faciliter l'accessibilité aux soins à toute la population, même aux démunis ; - de rendre effective la participation communautaire dans la gestion, suivant les principes de la décentralisation et de la transparence.
<u>CADRE LEGAL</u>	Le FANOME est institué suivant le décret N° 2003/1040 en date du 14 octobre 2003. L'arrêté inter-ministériel N° 5228/2004 en date du 11 mars 2004 portant application dudit décret, fixe les modalités de conduite du FANOME auprès des Formations Sanitaires Publiques de base dites Centres de Santé de Base (CSB). Cet arrêté stipule que la Pharmacie du CSB qui comprend une Pharmacie de gros et une Pharmacie de détail est une Pharmacie à Gestion Communautaire dénommée couramment "PhaGeCom". Il stipule aussi que la gestion de cette PhaGeCom est assurée par un " Comité de Gestion" où sont représentés la Commune, la communauté et le Secteur Santé.

ANNEXE II : CRITERES DE MISE EN PLACE D'UN CSB

Nouvelle construction	Réhabilitation	Transformation du CSB I en CSB II
- Aucune formation sanitaire publique aux alentours ; - Population desservie ; - Disponibilité de personnel et équipement médical ; - Terrain accessible, sans litige juridique¹ (<i>acte de donation, certificat juridique</i>). - Facilité d'accès à l'eau potable. - Adéquation de l'infrastructure envisagée aux normes techniques²	Une réhabilitation devra suivre, par ordre de priorité les travaux suivants : ▪ Révision de la toiture et des charpentes ; ▪ Révision du plafond ; ▪ Révision des ouvertures (portes et fenêtres) ; ▪ Peinture intérieure ; ▪ Carrelage du sol ; ▪ Peinture extérieure.	- CSB I : Population entre 1500 et 4000 habitants ; - CSBII : Population de plus de 4000 habitants <i>Critères :</i> ▪ Implantation au niveau d'un chef lieu de commune ; ▪ Disponibilité de personnel suffisant (1 médecin, 2 paramédicaux, 1 servant et 1 secrétaire).

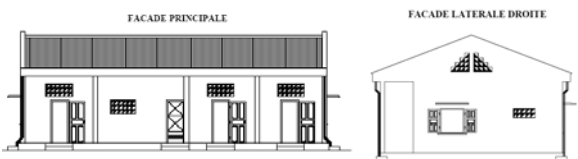
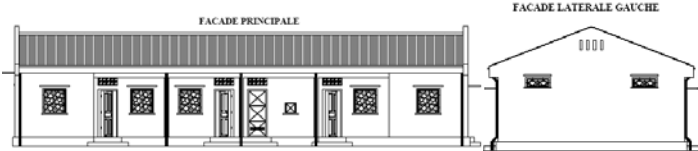
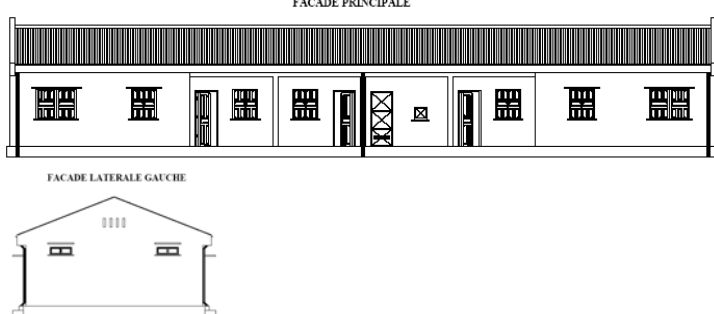
¹ La régularisation juridique des terrains est primordiale vu le nombre croissant de problèmes rencontrés par le ministère à cet effet. Pour les terrains privés, se prémunir d'éventuel retournement de situation surtout au niveau des héritiers, il serait judicieux d'engager la mutation au niveau des services des domaines, même si la procédure est longue. Il en est de même pour les terrains communaux.

² Voir annexe IV. (*Normes techniques*)

ANNEXE III : PAQUET MINIMUM DE SOINS

Activités curatives	Consultation des malades ; Surveillances des cas graves : Mise en observation des malades (CSB2) ; Dispensation des médicaments ; Soins des malades: Pansements- Injections- Prise de température et du poids ; Examen de laboratoire (CSB2).
Activités Préventives	Assurer la Vaccination Promouvoir le planning Familial- Dispensation des médicaments. Pratiquer l'accouchement
Activités Promotionnelles	Sur la Santé de la Mère et de l'Enfant (AME-CRENI) Sur la Santé de la Reproduction (SIDA-SRA) Sensibilisation en matière de lutte contre les Maladies Transmissibles et non transmissibles

ANNEXE IV : NORMES TECHNIQUES

Terrain	- Accessible ; - Au moins 600 m2 ; - Clôturé ; - Le choix du lieu d'implantation du CSB devrait considérer certaines conditions comme : la facilité de l'accès par les malades (<i>éviter les pentes trop importantes</i>), la sécurité des personnels du CSB, (<i>notamment du chef CSB qui doit résider à proximité du centre</i>), les lieux trop éloignés à éviter...
Bâtiment principal	 CSB 7 Salles 1. Salle de consultation 2. Salle des soins 3. Pharmacie de gros 4. Pharmacie de détails 5. SMI/PF/PEV 6. Salle d'accouchement 7. Salle d'accouchées
	 CSB 9 Salles 1. Salle de consultation 2. Salle des soins 3. Pharmacie de gros 4. Pharmacie de détails 5. SMI/PF/PEV 6. Salle d'accouchement 7. Salle d'accouchées 8. Salle d'observation H 9. Salle d'observation F
	 CSB 11 Salles - Salle de consultation - Salle des soins - Pharmacie de gros - Pharmacie de détails - SMI/PF/PEV - Salle d'accouchement - Salle d'accouchées - Salle d'observation H - Salle d'observation F 0. Laboratoire 1. Magasin
	Pour les CSB 2 le nombre minimum de salles est de sept (<i>possibilité de regroupement d'activités dans une même salle</i>) Pour les CSB1 le SSD pourrait accepter, selon certaines circonstances, un nombre moindre de salles

Ouvrages Connexes nécessaires pour le fonctionnement du CSB	- Accès à un Point d'eau Potable - Salle d'eau - Sanitaires pour les personnels et pour les clients - Fosse à ordures ou Incinérateur
Ouvrages Complémentaires	- Logement pour les personnels, en priorité le chef de poste
Equipement	- Les équipements et matériels spécialisés sont à la charge du ministère, chaque DRS a déjà son lot à distribuer pour chaque année. - Cependant, il est souhaité que la commune prenne en charge les mobiliers de bureau, et dans la mesure du possible, en attendant les approvisionnements en lot d'équipement, ci ceux-ci ne sont pas encore disponibles : les lits pour les salles d'observation qui peuvent être en bois provisoirement. - En ce qui concerne le logement des chefs de poste, des normes techniques sont aussi disponibles au niveau du ministère, toutefois sa réalisation dépendra de la capacité de la commune. Le principe est de créer un cadre de vie <i>agréable</i>, dans la mesure de la possibilité de la communauté, pour motiver le personnel à rester.

ANNEXE V : GESTION POST INVESTISSEMENT

Annexe V.a. Normes en matière de gestion : Le système FANOME

Entité	Attributions
Ministère de la Santé -SSD	- Recrutement et rémunération des agents de santé ; - Mise à disposition des équipements et matériels liés aux services ; - Approvisionnement en médicaments ; - Mise à disposition de fonds de fonctionnement ;
MDAT	- Affectation d'une subvention conditionnée pour le fonctionnement du CSB au budget de la commune ;
Personnel CSB Agents de santé : responsables des prestations de soins. Recrutés et rémunérés par le MINSANPF. Agents communautaires : recrutés et indemnisés par les communes	- Chef de Poste (Prescripteur) : Agent de santé autorisé à consulter et à prescrire une ordonnance dans un CSB. Il peut s'agir d'un médecin (CSBII) ou d'un agent paramédical (CSBI). Il a sous sa responsabilité un ou deux agents de l'Etat (<u>sage femme ou aide sanitaire..</u>) et deux agents communautaires (<i>dispensateur et gardien</i>) - Dispensateur : Agent en chargé de tenir la pharmacie de détail et de vendre les médicaments. - Gardien : Il est placé sous la supervision du chef CSB ; Responsable de la sécurité du CSB, des pharmacies de gros et de détail de la PhaGeCom. Il est sous la supervision du chef CSB.
CoSan - Les membres du COSAN sont nommés par <u>décision communale</u>. - Leur mandat est de <u>trois ans</u>. - Le <u>président</u> du COSAN est élu par l'AG de la commune dirigée par le maire. Les <u>vices présidents</u> sont élus par les <u>membres du COSAN</u> par fokontany	- Structure de référence pour la <u>planification</u> et la réalisation de tout <u>programme de santé communautaire</u> ; - Le CoGe doit lui rendre compte du fonctionnement de la PhaGeCom.
Le CoGe est élu pour deux ans . Ses membres sont nommés officiellement par décision communale ou municipale. Il est composé de : - <u>Président et Trésorier</u> : Issus du COSAN élus par l'AG du COSAN du secteur sanitaire - <u>Commissaire au compte</u> : Conseiller issu de la Commune et désigné par le Maire - <u>Chef CSB</u> : conseiller désigné par le secteur sanitaire	Le CoGe est spécifiquement responsable de la <u>gestion</u> des médicaments (<i>Phagecom</i>) et de l'utilisation des ressources générées par le <u>FANOME</u> (<i>recettes, fonds d'équité</i>) : - Réception des médicaments ; - Programmation de dépenses autorisées ; - Fixation du % de la marge bénéficiaire à attribuer à chaque rubrique d'utilisation (en dehors des dépenses fixes) ; - Elaboration et envoi du <u>rapport financier mensuel</u> pour la <u>commune et le SSD</u> ; - Présentation d'un compte rendu du fonctionnement de la PhaGeCom aux réunions du CoSan ; - Programmation du rythme de versement pour le dispensateur et le Trésorier ; - Choix de l'institution financière de placement du fonds de la PhaGeCom et du Fonds d'Equité - <u>Programmation semestrielle</u> des activités et du budget ;
Commune	- Recrutement et rémunération du gardien et du dispensateur (salaire mensuel) ; - Il organise les séances de mobilisation sociale pour renforcer le Fonds d'équité ; - Il veille à l'utilisation adéquate du fonds recouvré ; - Assurer le confort du personnel (<i>logements</i>). - Gestion dans la pharmacie communautaire (Président et trésorier du COGE, membre du COSAN) ; - Convocation de l'AG du COSAN de la Commune tous les deux ans pour l'élection du (ou des) Président (s) et du (ou des) Trésorier du CoGe ; - Présidence de l'AG ; - Nomination par décision communale ou municipale des membres du CoGe et du Commissaire au Compte ; - Participation au contrôle du FANOME ; - Suivi du respect des tarifs ; - Certification de la liste de démunis.

Annexe V.b.

Résumé des documents « Normes et Procédures pour un CSB, Ministère de la Santé, 12 avril 2006, 8 pages » et « Guide pour le développement de la participation communautaire dans la gestion de la pharmacie du CSB, Ministère de la Santé, Juin 05, 32 pages » concernant la gestion d'un CSB

Comité de Santé : CoSan

Chaque CSB doit avoir un CoSan qui lui est rattaché. C'est le Comité de Santé du secteur sanitaire. Si la Commune dispose de plusieurs CSB, l'ensemble des Comités de Santé du secteur sanitaire équivaut au Comité de Santé de la commune. Si la commune ne dispose que d'un seul CSB, le Comité de Santé du Secteur Sanitaire équivaut au Comité de Santé de la Commune de la commune ;

Chaque fokonolola doit être représenté par une personne dans le Comité de Santé du fokontany. L'ensemble des Comités de Santé des fokontany d'un secteur sanitaire compose le Comité de Santé du secteur sanitaire ;

Composition :

- L'AG des fokonolola dans chaque fokontany (fkt) nome un représentant dans le Comité de Santé du fokontany
- L'ensemble des Comités de Santé des fokontany d'un secteur sanitaire compose le Comité de Santé du secteur sanitaire ;
- L'ensemble des comités de santé du secteur sanitaire compose le Comité de Santé de la Commune.

Les membres du COSAN sont nommés par décision communale. Leur mandat est de trois ans. Le président du COSAN est élu par l'AG de la commune dirigée par le maire. Les vices présidents sont élus par les membres du COSAN par fokontany.

Membres du bureau du CoSan

- Un Président
- Autant de vice présidents que de fokontany

<u>Election du Vice Président</u>	<u>Election du Président du CoSan</u>
▪ Le chef fokontany réunit les membres du CoSan de fokontany, qui élisent le Vice Président ;	▪ Le Maire réunit l'AG du CoSan de la Commune qui élit le Président ; ▪ Les membres du CoSan ainsi que son bureau sont nommés par décision communale ou municipale

Attributions des différentes entités :

- Le CoSan assure l'exécution des activités qu'il a planifiée et programmées avec la collaboration du CSB ;
- Le Chef CSB appuie et supervise la programmation et l'exécution des activités ;
- Le Maire et le Chef de fokontany veillent à la réalisation des activités programmées dans leur circonscription respective

Comité de Gestion (COGE) :

Ce Comité est spécifiquement responsable de la gestion des médicaments et de l'utilisation des ressources générées par le FANOME

<u>Composition</u>	<u>Modalités de nomination des membres</u>
Président et Trésorier ;	Issus du COSAN et élus par l'AG du COSAN du secteur sanitaire ;
Conseiller issu de la Commune; Chef CSB	Désigné par le Maire ; Conseiller issu Secteur santé;

Procédure d'élection du Président et du Trésorier

- L'AG du COSAN de la Commune est convoquée , organisée, et Présidée par le Maire tous les deux ans pour l'élection du (ou des) Président (s) et du (ou des) Trésorier du CoGe ;
 - L'AG se tient en présence du Chef SSD
 - Le quorum de l'AG est atteint si plus de la moitié des membres du COSAN du secteur est présente.
 - Le Président du COGE réside dans le lieu d'implantation du CSB ;
 - Il ne doit exister aucun lien de parenté entre les membres du COGE et ou entre un membre du COGE et le propriétaire d'un dépôt de médicaments ou de la pharmacie de la localité ;
 - En fin de réunion, un procès verbal du déroulement de l'AG avec les résultats des élections doit être dressé. Il doit être signé par le Président de séance et le scrutateur. Le Chef SSD, le Maire, le Président du COSAN, le (ou les) Président (s) du COGE nouvellement élu (s), le (ou les) Chef (s) CSB doivent disposer chacun d'un exemplaire du PV
-
- Une décision municipale nomme officiellement les membres du COGE.
 - Le COGE est élu pour deux ans. Le mandat de ses membres est renouvelable
 - Le renouvellement de ses membres doit être accompagné d'une abrogation de l'ancienne nomination puis d'une nouvelle nomination par décision municipale ou communale

Attributions spécifiques de chaque membre

Président du CoGe (proposé par le Maire et élu par le COSAN)	Trésorier (Elu par le COSAN)	Chef CSB (Rôle joué par le chef CSB)	Commissaire au Compte (Désigné par le Maire)
- Principal interlocuteur vis-à-vis de la commune - Gère avec le Chef CSB la permanence du stock de médicaments - Détient le chéquier - Co-signataire du compte avec le chef CSB - Responsable de la pharmacie de gros et en détient les clefs	- Chargé d'encaisser les recettes de la PFU versées par le dispensateur - Enregistre les opérations financières du COGE - Fait un rapport financier visé par son Président et destiné au Maire et au SSD - Sécurise le fonds recouvré et effectue le versement dans une institution financière - Participe au monitoring	- Responsable du CSB - Etablit la commande et fait la réception des médicaments - Vérifie le respect des procédures de gestion et l'utilisation des outils de gestion - Etablit les rapports pour les niveaux supérieurs	- Assure le contrôle communal avec le Maire et un membre du Conseil communal, au moins 3 fois par an - Vérifie la qualité de la sécurisation des médicaments et des fonds, l'utilisation des outils de gestion, le respect et l'affichage de la rectification, budgétisation des recettes,...

ANNEXE VI.:

Check liste des points à vérifier dans la phase de l'élaboration d'un APS (CSB) par la commune

1. Les critères de mise en place:

a) Aucune formation sanitaire publique aux alentours Formation sanitaire le plus près : ☐ CSB 1 ou ☐ CSB 2 - Quelle distance ? - accès : ☐ Facile ☐ Difficile	b) population desservie - combien d'habitants ?
c) disponibilité de personnel et équipement ☐ Médecin ☐ Infirmiers ☐ Sage femme ☐ Aide Sanitaire ☐ Autres ☐ Equipement	d) terrain sans litige ☐ Acte de donation ☐ Certificat juridique ☐ Autres
e) facilité d'accès à l'eau potable : Source :	Observations :

2. Les normes techniques

a) terrain d'implantation ☐ accessible ☐ au moins 600 m2 ☐ clôture	b) bâtiment principal ☐ au moins 7 salles ☐ équipements et matériels
c) connexes : ☐ logement personnel ☐ sanitaires ☐ point d'eau ☐ fosse à orure	Observations :

3. Gestion et fonctionnement post-investissement :

- ☐ Toutes les entités considérées (6)
☐ Tous les systèmes considérés (5)

Observations :

4. Autorisation Service Technique Déconcentré

- ☐ Avis technique favorable du Chef SSD
 (Médecin Inspecteur chef du district sanitaire)³
☐ Autorisation d'ouverture (DRS)⁴

Observations :

Observations générales :

³ Cet accord doit inclure les points suivants :

Conformité aux normes préconisées en termes de construction ;

Conformité des actions par rapport au plan sectoriel du District sanitaire, ce qui assurera la mise à disposition de personnel médical et paramédical ainsi que de l'équipement.

⁴ Tenir compte que, pour l'affectation des personnels médicaux et paramédicaux, il y a trois cas de figure possibles :

- En cas de disponibilité du personnel auprès du district sanitaire, le médecin inspecteur peut décider l'affectation ;
- En cas de non disponibilité du personnel auprès du district, mais disponibilité auprès de la région, la Direction Régionale de la santé peut affecter quelqu'un d'autre district au sein de la région (rotation)
- En cas de non disponibilité, au sein de la Région, le Ministère devrait faire un recrutement.

ANNEXE VII

MODELE APS – TECHNIQUE

TYPE – BATIMENT (CSB)

PAGE DESCRIPTIVE

Contenu du document d'APS technique

	Intitulé	Contenu	Objet
A	Description des conditions locales	- Lieu d'implantation du projet - Informations sur les matériaux - Informations sur les pratiques locales pour la construction - Informations sur les mains d'œuvre	Cette partie constitue les informations nécessaires afin de se fixer sur la solution technique à adopter, les ajustements des coûts ainsi que le planning des activités optimum.
B	Description de la solution technique	- Consistance des travaux - Dimensionnement des ouvrages - Disposition des ouvrages - Les variantes de conception - Les matériels pour l'exploitation	Cette partie consiste à choisir la solution technique la plus adaptée aux conditions locales et au besoin du maître de l'ouvrage.
C	Calcul des coûts du projet	- Justificatifs des coûts - Coûts du projet	Cette partie expose les coûts afférents au projet et explique d'une manière générale les bases des chiffres avancés.
D	Programmation des travaux	- Planning des activités	Cette partie donne le planning des activités en prenant en compte les contraintes locales.
E	Plans et Photos		L'ensemble des cartes, plans et photos est donné pour permettre de voir de manière graphique les conditions locales ainsi que la solution technique retenue.

CANEVAS

APS – TECHNIQUE TYPE – BATIMENT (CSB)

P L A N D E L ' A P S T E C H N I Q U E

A- DESCRIPTION DES CONDITIONS LOCALES

I. Lieu d'implantation du projet

- a) Description générale de la localisation et des conditions d'accès des sites d'implantation des ouvrages
- b) Description de chaque lieu d'implantation des ouvrages

II. Informations sur les matériaux

III. Informations sur les pratiques locales pour la construction des bâtiments

IV. Informations sur les mains d'œuvre

B- DESCRIPTION DES SOLUTIONS TECHNIQUES

I. Consistance des travaux

II. Dimensionnement des ouvrages

III. Disposition des ouvrages

IV. Les variantes de conception

C- CALCUL DES COUTS DU PROJET

I. Justificatif des coûts utilisés

II. Coût du projet

D- PROGRAMMATION DES TRAVAUX

E- LES PLANS ET PHOTOS

A - DESCRIPTION DES CONDITIONS LOCALES

- I. Lieu d'implantation du projet
 - a) Description générale de la localisation et des conditions d'accès des sites d'implantation des ouvrages
 - b) Description de chaque lieu d'implantation des ouvrages
- II. Informations sur les matériaux
- III. Informations sur les pratiques locales pour la construction des bâtiments
- IV. Informations sur les mains d'œuvre

PAGE DESCRIPTIVE

Dans le tableau d'informations synthétiques sur la localisation des lieux d'implantation :

- Chaque ligne correspond à un Fokontany d'implantation de l'ouvrage.

Voici un exemple de remplissage

Nom du Fokontany d'implantation des ouvrages	Distance (en km)	Obstacles	Catégorisation de la difficulté d'accès*
	Entre le Fokontany et le Chef lieu de la commune		
Fokontany Mahafaly	5 Km	aucun	Facile
Fokotany roatany	10 km	aucun	Facile

	Distance en km	Obstacles (accessibilité / moyen de transport)	Catégorisation de la difficulté d'accès*
Situation de la commune par rapport au Chef lieu de District	25 km	aucun	Facile
Situation de la commune par rapport au Chef lieu de Région	60 km	aucun	Facile

Les types de catégorisation de la difficulté d'accès :

- Facile,
- Accès saisonnier ou moyennement difficile,
- Difficulté extrême d'accès

Dans la case descriptive des conditions d'accès :

Indiquer les autres informations quantifiées ou détails utiles pour les conditions d'accès

Ex : Une journée de transport par pirogue entre ... et ...durant les saisons de pluie

CANEVAS

I- *Lieu d'implantation du projet :*

a. *Description générale de la localisation et des conditions d'accès des sites d'implantation des ouvrages*

- Informations synthétiques sur la localisation des lieux d'implantation des ouvrages

Nom du Fokontany d'implantation des ouvrages	Distance (en km)	Obstacles	Catégorisation de la difficulté d'accès*
	Entre le Fokontany et le Chef lieu de la commune		

	Distance en km	Obstacles (accessibilité / moyen de transport)	Catégorisation de la difficulté d'accès*
Situation de la commune par rapport au Chef lieu de District			
Situation de la commune par rapport au Chef lieu de Région			

**Les types de catégorisation de la difficulté d'accès peuvent être : (facile, accès saisonnier ou moyennement difficile, difficulté extrême d'accès)*

- Descriptif des conditions d'accès

PAGE DESCRIPTIVE

Informations synthétiques sur la description du lieu d'implantation

Remplir ce tableau pour chacun des lieux d'implantation des ouvrages (Fokontany d'implantation des ouvrages)

Dans la case descriptive des lieux d'implantation :

*Donne un descriptif de l'ensemble des éléments constituant l'enceinte de chaque chantier, soulève des détails quantifiés pouvant donner des informations sur la nécessité d'un remblayage ou déblayage du terrain, Les contraintes pouvant influencer le lieu d'implémentation de l'ouvrage ainsi que l'orientation de l'ouvrage.
Les contraintes pouvant avoir des influences sur le type de fondation à utiliser.*

Pour les photos du lieu d'implantation

Les photos doivent permettre de voir les éléments décrits ainsi que la situation zéro (avant projet) du milieu.

CANEVAS

b. Description des lieux d'implantation du projet

Informations synthétiques sur la description du lieu d'implantation

Superficie de l'enceinte:	 m ²			
Situation juridique du terrain:	Domaniale ☐	Privée ☐		
Couverture du sol	Végétale ☐	Sol nu ☐	Marécageux ☐	Remblayé ☐
Type de sol	Sablonneux ☐	Rocailleux ☐	Latérite ☐	Argileux ☐
Aspect du terrain	Plat ☐	Incliné ☐	Accidenté ☐	
Profondeur des puits avoisinants	 m			

Sens du vent dominant	(N-S; NE-SO; E-O; SE-NO; S-N; SO-NE; O-E; NO-SE)
Climat	Chaud ☐ Froid ☐ Humide ☐ Sec ☐
Période de pluie de au	
Nombre de jours de travail par mois lors de la période de pluie	
Fréquence du cyclone	Risque élevé de cyclone ☐ Risque minime de cyclone ☐

Description du lieu d'implantation

Photos des lieux d'implantation des ouvrages

PAGE DESCRIPTIVE

Pour les Informations synthétiques sur les matériaux

Voici un exemple de remplissage

Accès aux matériaux locaux			
	Disponibilité et lieu d'approvisionnement	Distance approvisionnement	Période d'exploitation
Matériaux pierreux			
Sable	Fleuve xxx	500 m	Toute l'année
Moellon	Fkt xxx	1 km	Toute l'année
Gravillon	Fkt xxx	1 km	Toute l'année
Matériaux de bois			
Bois ronds	Chef lieu commune	6 km	Toute l'année
Planche	Chef lieu commune	6 km	Toute l'année
Madrier	Chef lieu commune	6 km	Toute l'année
Matériaux végétaux			
Zozoro	Fkt xxx	3 km	Janv- Juin
Matériaux pour élévation			
Brique cuite	Inexistant		

Accès aux matériaux Industriels			
	Lieu d'approvisionnement	Distance approvisionnement	Coûts de transport par kg
Liant et enduit			3 000 Ar
Ciment	Chef lieu de région	15 km	
Fer et tôle			
Fer	Chef lieu de région	15 km	
Tôle	Chef lieu de région	15 km	

Coûts d'achat des matériaux industriels dominants		
Matériaux	Unité	Coût d'achat au lieu d'approvisionnement
Ciment	Tonne	470 000 Ar
Fer	Kg	3 000 Ar

Informations descriptives sur les matériaux

Autres détails ou informations pouvant influencer le choix des matériaux à utiliser.
Ex : bois utilisés fréquemment dans la zone : bois tendre, semi dure ou dure ...

CANEVAS

II- Informations sur les matériaux

Informations synthétiques sur les matériaux

Accès aux matériaux locaux			
	Disponibilité et lieu d'approvisionnement	Distance approvisionnement	Période d'exploitation
Matériaux pierreux			
Sable			
Moellon			
Gravillon			
Matériaux de bois			
Bois ronds			
Planche			
Madrier			
Matériaux végétaux			
Zozoro			
Satrana			
Falafa			
Bambou			
Autres à préciser			
Matériaux pour élévation			
Brique cuite			

Accès aux matériaux Industriels			
	Lieu d'approvisionnement	Distance approvisionnement	Coûts de transport par kg
Liant et enduit			
Ciment			
Fer et tôle			
Fer			
Tôle			

Coûts d'achat des matériaux industriels dominants		
Matériaux	Unité	Coût d'achat au lieu d'approvisionnement
Ciment	Tonne	
Fer	Kg	

Informations descriptives sur les matériaux

PAGE DESCRIPTIVE

Pour les informations synthétiques concernant la pratique locale

- Cochez la case correspondant à la variante de conception pratiquée fréquemment au niveau local.
- Indiquer dans la colonne avantage et inconvénient les éventuels justificatifs pour l'adoption de ces pratiques.

Pour les informations descriptives sur les pratiques locales

Autres détails ou informations sur la pratiques locales et ses justificatives

CANEVAS

III- Informations sur les pratiques locales pour la construction des bâtiments

Informations synthétiques sur les pratiques locales :

Informations synthétiques sur les pratiques locales									
Composante du projet	Élément constitutif	Solution constructive		Matériaux	Option à cocher	Avantage	Inconvénient		
Bâtiments	Fondation	Semelle isolée + Fondation continue en maçonnerie		Moellon					
				Béton cyclopéen					
		Semelle isolée + longrine		BA					
		Semelle filante		BA + Moellon					
				Béton cyclopéen					
				BA + agglo plein					
	Revêtement du sol			Chape ordinaire					
				Carreaux					
				Parkex					
	Mur en élévation	Dur		agglo creux					
				Brique cuite					
		Semi dur	Muret	agglo creux					
				brique cuite					
			Partie supérieure	bois					
				Matériaux végétaux à préciser					
	Système de toiture	Un pan / un versant		TOG					
		Deux pans		TOG					
				Tuile					
		Terrasse		BA					
	Portes et fenêtre	Portes	Panneau plein	Métallique					
				Bois					
		Fenêtre	Panneau plein	Métallique					
				Bois					
			Vitre	Avec vitre					
				Sans vitre					
			Grille de protection	Avec grille					
				Sans grille					
	Electrification	Sans électrification							
		Apparent							
		Encastré							

Informations descriptives sur les pratiques locales :

Photos des pratiques locales (non obligatoire) :

Pour les informations descriptives pour les mains d'œuvre locales

Autres détails méritants d'attirer l'attention au niveau de la disponibilité et qualité de la main d'œuvre locale

CANEVAS

IV- Information sur les mains d'œuvre

Informations synthétiques sur les mains d'œuvre locales

	Nombre indicatif de main d'œuvre dans la commune	Remarques
Disponibilités de main d'œuvre spécialisée (maçon)		
Disponibilité de main d'œuvre ordinaire (manœuvre)		

Informations descriptives sur les mains d'œuvre locales

PAGE DESCRIPTIVE

	Intitulé	Contenu	Objet
<i>B</i>	<i>Description de la solution technique</i>	- Consistance des travaux - Dimensionnement des ouvrages - Disposition des ouvrages - Les variantes de conception - Les matériels pour l'exploitation	<i>Cette partie consiste à choisir la solution technique la plus adaptée aux conditions locales et au besoin du maître de l'ouvrage.</i>

B- Description des solutions techniques

- V. Consistance des travaux
- VI. Dimensionnement des ouvrages
- VII. Disposition des ouvrages
- VIII. Les variantes de conception

PAGE DESCRIPTIVE

Pour la présentation synthétique de la composante du projet

Un tableau correspond à un site d'implantation (Fokontany),
Si les ouvrages à constituer sont sur plusieurs site il faut constituer un tableau par site.

	Commentaires	Choix Possibles
Ouvrage principal		CSB 7 Salles CSB 9 Salles CSB 11 Salles
Ouvrages connexes	Sont des ouvrages nécessaires pour le fonctionnement du CSB (obligatoire)	Accès à l'eau potable (Ex: puit) Latrines Salle d'eau Incinérateur
Ouvrages complémentaires	Les ouvrages complémentaires sont pour le bien être du personnel (Logement - Cuisine ...)	Logement du personnel, en priorité le chef de poste ...

Voici un exemple de remplissage

Consistance des travaux			
Fokontany	Type d'action		
Fokontany Mahafaly	CSB		
		Type d'ouvrage	Remarques
		Nom	Spécification
Ouvrage principal	CSB	7 salles	
Ouvrages connexes*	Latrines	2	compartiments
	Salles d'eau	2	compartiments
	Puits	15m	
	Incinérateur		
Ouvrages complémentaires*	Logement médecin		

* Les ouvrages connexes sont nécessaires pour pouvoir faire fonctionner un CSB.

* Les ouvrages complémentaires sont pour le bien être du personnel (logement, cuisine ...).

Pour les informations descriptives pour les composantes du projet

Donner d'autres détails ou informations utiles relatifs à la description des composantes du projet.

CANEVAS

V- Composante du projet

Présentation synthétique de la composante du projet

Consistance des travaux

Fokontany	Type d'action

Type d'ouvrage		Remarques
Nom	Spécification	

Ouvrage principal			
Ouvrages connexes			
Ouvrages complémentaires			

Autres remarques techniques sur la consistance des travaux

PAGE DESCRIPTIVE

Pour le dimensionnement des bâtiments

Voici quelques éléments de réponse

Les dimensions des CSB font partie des normes techniques donc ne peuvent pas être modifiées.

Type de bâtiment	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur sous plafond (m)	Surface (m²)
CSB 7 Salles	14.5	8	2.9	116
CSB 9 Salles	21	8	2.9	168
CSB 11 Salles	28	8	2.9	224
Logement accompagnant	8	7.5	2.9	60
Logement sage femme	8	7.25	2.9	58
Logement médecin	8	7.25	2.9	58

Les dimensions des logements sont données à titre indicatif.

Dimension d'une unité					Volume fosse
Longueur	Largeur	Hauteur	Surface		
Salle d'eau Compartiment HF	3.8	2.30	2.66	8.74	
Latrine avec urinoirs compartiment HF	3	2.70	2.50	8.10	11.04

Les latrines et salle d'eau sont nécessaires pour le fonctionnement du CSB (obligatoire). Les dimensions données ci-dessus pour les latrines avec urinoirs et salle d'eau sont données à titre indicatif.

Les points d'eau potable sont aussi nécessaires pour le fonctionnement du CSB (obligatoire), pour plus amples informations sur leur dimensionnement, on peut se référer au guide AEP. Dans ce guide le cas d'un puits est donné en exemple.

Voici un exemple de remplissage

Type de bâtiment	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur sous plafond (m)	Surface (m²)
CSB 7 Salles	14,5	8	2,9	116
Logement sage femme	8	7,25	2,9	58

	Dimension d'une unité				Volume fosse (m3)	Nombre d'unité	Ensemble	
	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Surface (m2)			Surface (m2)	Volume fosse (m3)
Salle d'eau Compartiment HF	4	2.05	2.50	8.20		2	16.4	
Latrine compartiment HF	3	2.70	2.50	8.1	11.04	3	24.3	33.12

Puits	Profondeur (m)
Puit villageois	8

CANEVAS

VI- Dimensionnement des ouvrages

Pour chaque bâtiment

Type de bâtiment	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur sous plafond (m)	Surface (m²)

Pour les salles d'eau et latrines

	Dimension d'une unité					Nombre d'unité	Ensemble	
	Longueur	Largeur	Hauteur	Surface	Volume fosse		Surface	Volume fosse
Salle d'eau Compartiment HF								
Latrine compartiment HF								

Pour les fosses à ordures ou incinérateurs

	Longueur	Largeur	Hauteur	Surface	Volume
Incinérateur ou fosse à ordures					

PAGE DESCRIPTIVE

Pour la justification de la disposition et orientation des ouvrages

Dans le tableau ci-contre, on justifiera l'orientation et disposition de chaque ouvrage à construire selon leur schéma dans les plans de masse. Le tableau ci-dessous nous donne des éléments de réponse pour cela.

Voici quelques éléments de réponse

Elements à faire	Objectif	Les éléments clés à utiliser	Informations à exploiter
Emplacement des ouvrages	Trouver les espace à occuper par les ouvrages	Surfaces et dimension des ouvrages à construire Espaces disponibles à l'intérieur de l'enceinte d'implantation	Consistance des travaux (surface et dimension)
	Trouver les dispositions entre les ouvrages	Compatibilité de proximité des ouvrages	Description du lieu d'implantation du projet (plan de masse et descriptif)
		Proximité en fonction de l'utilité de chaque ouvrage	
		Odeur et sens du vent dominant (fosse à ordures, latrine)	
		Respect de l'espace d'encombrement entre bâtiment (distance entre bâtiment supérieur à hauteur des bâtiments)	
		Respect des distances minimum entre certains ouvrages (Puits - latrine plus de 30 m; Puits - Bâtiments plus de 3 m)	
	Faciliter la circulation entre les bâtiments et vers l'extérieur de l'enceinte	Schématisation de circulation entre ouvrage selon la fonction des ouvrages	
		Espace disponible pour les circulations	
Orientation des ouvrages	Décider de l'orientation des ouvrage	Ensoleillement de l'intérieur des bâtiments à maximiser	Description du lieu d'implantation du projet (plan de masse et descriptif)
		Exposition des fenêtres aux vents dominants à minimiser	
		Faciliter la circulation	

CANEVAS

VII- *Disposition des ouvrages*

Justificative de la disposition et orientation des ouvrages

PAGE DESCRIPTIVE

Pour le tableau de comparaison des variantes possible

Les éléments suivants sont à considérer à titre indicatif sur l'évaluation des avantages et inconvénients de chaque variante de conception:

- *La disponibilité des matériaux (voir partie II)*
- *Les pratiques locales (voir partie III)*
- *Les conditions locales d'implantation des ouvrages (voir partie I)*
- *La durabilité*
- *Les coûts (voir page descriptive C)*

Pour les bâtiments de CSB

Les choix des variantes suivantes sont déjà arrêtés et ne peuvent être changés :

- 1- *Mur en élévation en dur*
- 2- *Système de toiture en 2 pans – TOG*
- 3- *Pour la pharmacie, les portes et fenêtres doivent avoir des panneaux pleins métalliques.*

Pour les variantes de conception des fondations :

Le choix des variantes

CANEVAS

VIII- Les variantes de conception

Tableau de comparaison des variantes possibles :

Tableau de comparaison des variantes possibles :																		
Composante du projet		Elément constitutif		Solution constructive		Matériaux		Option à cocher		Avantage		Inconvénient						
Bâtiments	Fondation	Semelle isolée + Fondation continue en maçonnerie				Moellon												
						Béton cyclopéen												
		Semelle isolée + longrine		BA														
						Semelle filante		BA + Moellon										
		BA + agglo plein																
		Revêtement du sol				Chape ordinaire												
	Carreaux																	
	Parkex																	
	Mur en élévation	Dur				agglo creux												
						Brique cuite												
		Semi dur	Muret	agglo creux														
				brique cuite														
			Partie supérieure	bois														
				Matériaux végétaux à préciser														
	Système de toiture	Un pan / un versant				TOG												
						TOG												
								Tuile										
		Terrasse				BA												
	Portes et fenêtre	Portes	Panneau plein			Métallique												
				Bois														
		Fenêtre	Panneau plein			Métallique												
				Bois														
			Vitre	Avec vitre														
				Sans vitre														
			Grille de protection	Avec grille														
				Sans grille														
	Electrification			Sans électrification														
				Apparent														
				Encastré														

☐ Choix déjà fixé pour les bâtiments servant de CSB

PAGE DESCRIPTIVE

Pour le tableau de Présentation synthétique des choix sur les variantes de conception

- Un tableau est à constituer pour chaque composante du projet

Voici un exemple de remplissage

Éléments constitutifs	Solution constructive		Matériaux
Fondation	Semelle filante		BD+Moellon
Revêtement du sol			Chape ordinaire
Mur en élévation	dur		Parpaing
Système de toiture	2 pans		TOG
Portes et fenêtre	Portes	Panneaux pleins	Bois
	Fenêtres	Panneaux pleins	Bois
		Vitre	avec vitre
		Grille de protection	sans grille
Electrification	Apparent		

- Selon les avantages et inconvénients exposés dans le tableau précédent, le maître d'ouvrage décide du choix des variantes de conception à retenir et les indique dans le tableau ci-contre.

CANEVAS

Présentation synthétique des choix sur les variantes de conception

Element constitutifs	Solution constructive		Matériaux
Fondation			
Revêtement du sol			
Mur en élévation			
Système de toiture			
Portes et fenêtre	Portes		
	Fenêtre	Panneaux plein	
		Vitre	
		Grille de protection	
Electrification			

PAGE DESCRIPTIVE

	<i>Intitulé</i>	<i>Contenu</i>	<i>Objet</i>
<i>C</i>	<i>Calcul des coûts du projet</i>	- Justificatifs des coûts - Coûts du projet	<i>Cette partie expose les coûts afférents au projet et explique d'une manière générale les bases des chiffres avancés.</i>

C- Calcul du coût du projet

- IX. Justificatif des coûts utilisés
- X. Coût des travaux

PAGE DESCRIPTIVE

Les étapes pour le remplissage du tableau

- 1- Reprendre dans le tableau les solutions constructives et matériaux choisis dans la partie VIII – Présentation des choix de variante
- 2- Prendre le coût de référence du CSB à construire dans le tableau suivant (A)

Coût de référence	Réf	CSB 7salles (Ariary)	CSB 9 Salles (Ariary)	CSB 11 salles (Ariary)
		48 368 000	62 588 000	75 994 000

3- Selon les variantes de conception choisie indiquer les variations de coûts

Composante du projet	Elément constitutif		Solution constructive		Matériaux		Réf	CSB 7salles (Ariary)	CSB 9 Salles (Ariary)	CSB 11 salles (Ariary)
Bâtiments CSB	Fondation	Semelle isolée + Fondation Maç. continue		Moellon			0	0	0	
				Béton cyclopéen			- 243 000	- 355 000	- 461 000	
		Semelle isolée + longrine		BA			+ 2 092 000	-2 879 000	+ 3 131 000	
				BA + Moellon			+ 2 196 000	+ 3 547 000	+ 5 406 000	
		Semelle filante		BA + Béton cyclopéen			+ 1 953 000	+ 3 192 000	+ 4 945 000	
				BA + agglo plein			+ 2 271 000	+ 3 189 000	+ 6 068 069	
	Revêtement du sol				Carreaux pour salle d'accouchement et salle de soin			0	0	0
					Carreaux pour l'ensemble des salles			+ 2 225 000	+ 3 548 000	+ 4 956 000
	Mur en élévation	Dur			agglo creux			0	0	0
					Brique cuite			- 2 076 000	- 2 669 000	- 3 114 000
	Système de toiture	Deux pans		TOG			0	0	0	
	Portes et fenêtre	Portes	Panneau plein		Porte extérieur en bois sauf pour les pharmacies			0	0	0
					Porte extérieur Métallique			+ 223 000	+ 512 600	+ 466 000
					Porte extérieur en Barre Z sauf pour les pharmacies			+ 42 000	+ 93 000	+ 83 000
		Fenêtre	Panneau plein extérieur	Bois sauf pharmacie			0	0	0	
				Métallique			+ 526 000	+ 964 00	+ 1 315 000	
				Fenêtre Barre Z			- 60 000	- 110 000	- 150 000	
				Sans panneau plein extérieur			- 1 055 000	- 1 934 000	- 2 638 000	
			Vitre	Sans vitre			0	0	0	
				Avec vitre			+ 883 000	+ 1 128 000	+ 2 083 000	
				Grille de protection	Sans grille			0	0	0
					Avec grille			+ 588 000	+ 1 078 000	+ 1 470 000
		Electrification	Sans électrification						0	0
							+ 938 000	+ 1 433 000	+ 1 674 000	
							+ 1 148 000	+ 1 731 000	+ 2 400 000	
	Autres spécifique aux CSB	Evier		Inox			0	0	0	
				Céramique			+ 784 200	+ 1 569 000	+ 1 690 000	
		Puisard absorbant	Maçonnerie de Moellon			0	0	0		
			Maçonnerie de parpaing plein			+ 355 000	+ 355 000	+ 355 000		

- 4- Calculer la somme des variations de coûts (B)
- 5- Calculer le coût corrigé par les variantes de conception (A+B)
- 6- Calculer les variations de coût par rapport au condition d'accès des matériaux (C)

Avec les coefficients de correction suivant, selon le type de CSB à construire :

		CSB 7 Salles	CSB 9 Salles	CSB 11 Salles
CT	Coefficient à appliquer pour la variation du coût de transport	35 611	46 080	55 950
CC	Coefficient à appliquer pour la variation du coût du Ciment	21,28	27,53	33,44
CF	Coefficient à appliquer pour la variation du coût du fer	2 757	3 567	4 332

- Le prix réel de transport des matériaux est celui du transport des matériaux industriels du lieu d'achat au chantier indiqué dans la partie II (accès aux matériaux)
- Les prix réels de la tonne de ciment et du kg de fer sont collectés dans la partie II (accès aux matériaux)

- 7- Calculer le coût estimatif du CSB ; $D = (A+B+C)$

Remarques : Les coûts de références avancés dans cette page ont été calculés en novembre 2006 et pourront faire l'objet de réactualisation dans le futur.

CANEVAS

IX- Justificatif des coûts utilisés

a- Justification des coûts des bâtiments de CSB selon les prix de références :

A- Description de référence	Coûts de références
	A

B- Variation selon les variantes techniques adoptées				Variation des coûts
Éléments constitutifs	Solution constructive		Matériaux	
Fondation				
Revêtement du sol				
Mur en élévation				
Système de toiture				
Portes et fenêtres	Portes			
	Fenêtre	Panneaux pleins		
		Vitre		
		Grille de protection		
Electrification				
Evier				
Puisard				

Total de variation du coût de référence selon les variantes techniques choisies	B
---	---

Prix de référence avec les variantes techniques choisies	=	A+B
--	---	-----

C- Variation selon les conditions d'accès aux matériaux Industriels

Prix de référence de transport par Kg	Coût de transport par Kg	Coefficient de Transport	Correction de transport	
PTR	CTkg	CT	CorT	
5 Ar				= (PTR - CTkg) x CT

Prix de référence du ciment par Tonne	Coût d'achat d'une tonne de ciment	Coefficient de Ciment	Correction de Ciment	
PCR	CCt	CC	CorC	
440 000 Ar				= (PCR - CCt) x CC

Prix de référence du fer par Kg	Coût d'achat d'un kilo de fer	Coefficient du fer	Correction du fer	
PFR	CFkg	CF	CorF	
2 481 Ar				= (PFR - CFkg) x CF

Variation selon les conditions d'accès aux matériaux Industriels	C	=CorT+CorC+CorF
--	---	-----------------

D- Coût estimatif du CSB
D = A + B + C

PAGE DESCRIPTIVE

Concerne coûts des composantes du projet

Voici un exemple de remplissage du tableau

- 1- Les unités pour l'ensemble des ouvrages et les quantités ont été fixées dans la partie VI (dimensionnement des ouvrages).
- 2- Pour les ouvrages principales : CSB 7, 9 et 11 salles, Le coût total corrigé des conditions d'accès aux matériaux est obtenu par le tableau précédent (CEO), et le coût par mètre carré de ces bâtiments sont à calculer ($PU = CEO/Quantité$).

Coût des composantes du projet					
Ouvrages	Unité	PU	Quantité	Coût Total	
Ouvrages principaux					
CSB 11 salles	m²	380 629,46	224	85 261 000	
		Calculer le coût unitaire (= CEO/Quantité)	Prendre les surfaces évaluées dans la partie VI	Prendre la valeur calculée dans la partie X – CEO	

- 3- Pour les ouvrages connexes, il faut utiliser les coûts de référence unitaire donnés dans le tableau suivant.

Ouvrages connexes					
Latrine	Compartiment HF	3 500 000,00	2	7 000 000,00	
Salle d'eau	Compartiment HF	3 228 000	2		
		Utiliser les coûts de références unitaires donnés dans ce tableau	Prendre la quantité avancée dans la partie VI	Calculer le coût de l'ouvrage (= PU x Quantité)	

- 4- Pour les ouvrages complémentaires (bâtiment), il est conseillé de partir des prix unitaire (au m²) calculé pour les CSB et de calculer le coût total à partir de la surface du bâtiment évalué dans la partie VI (dimensionnement des ouvrages).

Ouvrages complémentaires					
Logement accompagnant	m ²	380 629,46	60	22 837 767,60	
Logement sage femme	m ²	380 629,46	58	22 076 508,68	
Logement médecin	m ²	380 629,46	58	22 076 508,68	
		prendre le prix unitaire du CSB	Prendre les surfaces évaluées dans la partie VI	Calculer le coût du bâtiment (= PU x Quantité)	

- 5- Le coût total des travaux est obtenu par la somme des coûts totaux des ouvrages

Total Coût travaux	159 251 784
--------------------	-------------

Les coûts calculés dans ce tableau sont les coûts des travaux, dans le cas où il y a achat de matériels pour l'exploitation (ex : table bancs, tableau noir, placards, ...), il ne faut pas les oublier lors du calcul du coût total du projet.

CANEVAS

X- Coût du projet

Coût des composantes du projet

Ouvrages	Unité	PU	Quantité	Coût Total
----------	-------	----	----------	------------

Ouvrages principaux

--	--	--	--	--

Ouvrages connexes

Ouvrages complémentaires

Total Coût travaux

PAGE DESCRIPTIVE

Concerne la programmation des travaux

Il faut considérer :

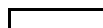
- les étapes à effectuer avec leur durée, décrit dans le guide de passation des marchés
- Les périodes de difficulté d'accès au niveau du chantier (partie I.b)
- Les périodes d'exploitation des matériaux (partie II)
- Ainsi, que tout événement pouvant influencer la durée d'exécution des travaux

CANEVAS

D- Programmation des travaux

	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8	Mois 9	...
Sélection du maître d'œuvre										
Réalisation de l'APD										
Préparation de l'APD										
Validation de l'APD										
Passation des marchés										
Préparation et validation du DAO										
Lancement de l'appel d'offres										
Evaluation des offres										
Signature du contrat										
Mise en œuvre de l'action										
Exécution des travaux										
Réception provisoire										
Réception définitive										

 Période de difficulté d'accès

 Période de pluie

E- Les plans et Photos

XI- Carte de localisation

Préserver les éléments de la partie I-a

La carte de localisation doit permettre de voir l'ensemble des Fokontany d'implantation et le chef lieu de la commune, les axes d'accès de la commune avec la localisation des points difficiles.

Préserver les éléments de la partie II

La carte de localisation doit indiquer les sites, les villages d'approvisionnement des matériaux ou les directions de l'approvisionnement, avec les indications de distance si le lieu est en dehors de la carte.

XII- Plan de masse de chaque lieu d'implantation des ouvrages

Un plan de masse est à présenter pour chaque lieu d'implantation

Préserver les éléments de la partie I-b

Les plans de masse (au niveau de chaque lieu d'implantation) doivent permettre d'apprécier les éléments suivants :

- o la direction du vent dominant
- o Le nord
- o La limite de l'enceinte
- o L'emprise des édifices sur place et d'autres obstacles dans l'enceinte

Préserver les éléments de la partie VII

Le plan de masse doit contenir l'emprise des ouvrages à construire avec les annotations nécessaires pour apprécier les surfaces occupées (dimension), les espaces laissés entre les bâtiments ou ouvrages (distance entre bâtiment et ouvrage).

XIII- Les plans de chaque ouvrage

Pour chacun des ouvrages voir les plans types suivant :

- **Plan de distribution**

Préserver les éléments de la partie VI

Le plan de distribution de chacun des ouvrages permettant d'apprécier l'emprise et les dispositions des éléments le constituant

- **Vues de façade**

(principale, postérieure, latérale gauche, latérale droite)

Préserver les éléments de la partie VIII

Vues en façade permettent d'apprécier les choix sur les variantes : le choix de variante pour mur en élévation, système de toiture, portes et fenêtres

Si la représentation schématique de ces variantes est difficile, il suffit d'insérer des notations sémantiques sur les plans désignant la variante choisie et indiquer l'élément concerné par une flèche.

- **coupe**

Préserver les éléments de la partie VI

La coupe de chacun des ouvrages permettant d'apprécier la hauteur sous-plafond

Préserver les éléments de la partie VIII

La coupe permet d'apprécier les choix sur les variantes : la fondation, couverture du sol, mur en élévation, système de toiture...

Si la représentation schématique de ces variantes est difficile, il suffit d'insérer des notations sémantiques sur les plans désignant la variante choisie et indiquer l'élément concerné par une flèche.

APS TECHNIQUE

(PLAN TYPE)

Contenu de l'annexe IV.b.

CSB 7 Salles

- . Plan de distribution*
- . Coupe*
- . Vue Façade principale et Postérieure*
- . Vue Façade Gauche et Droite*

CSB 9 Salles

- . Plan de distribution*
- . Coupe*
- . Vue Façade principale et Postérieure*
- . Vue Façade Latérale Gauche et Droite*

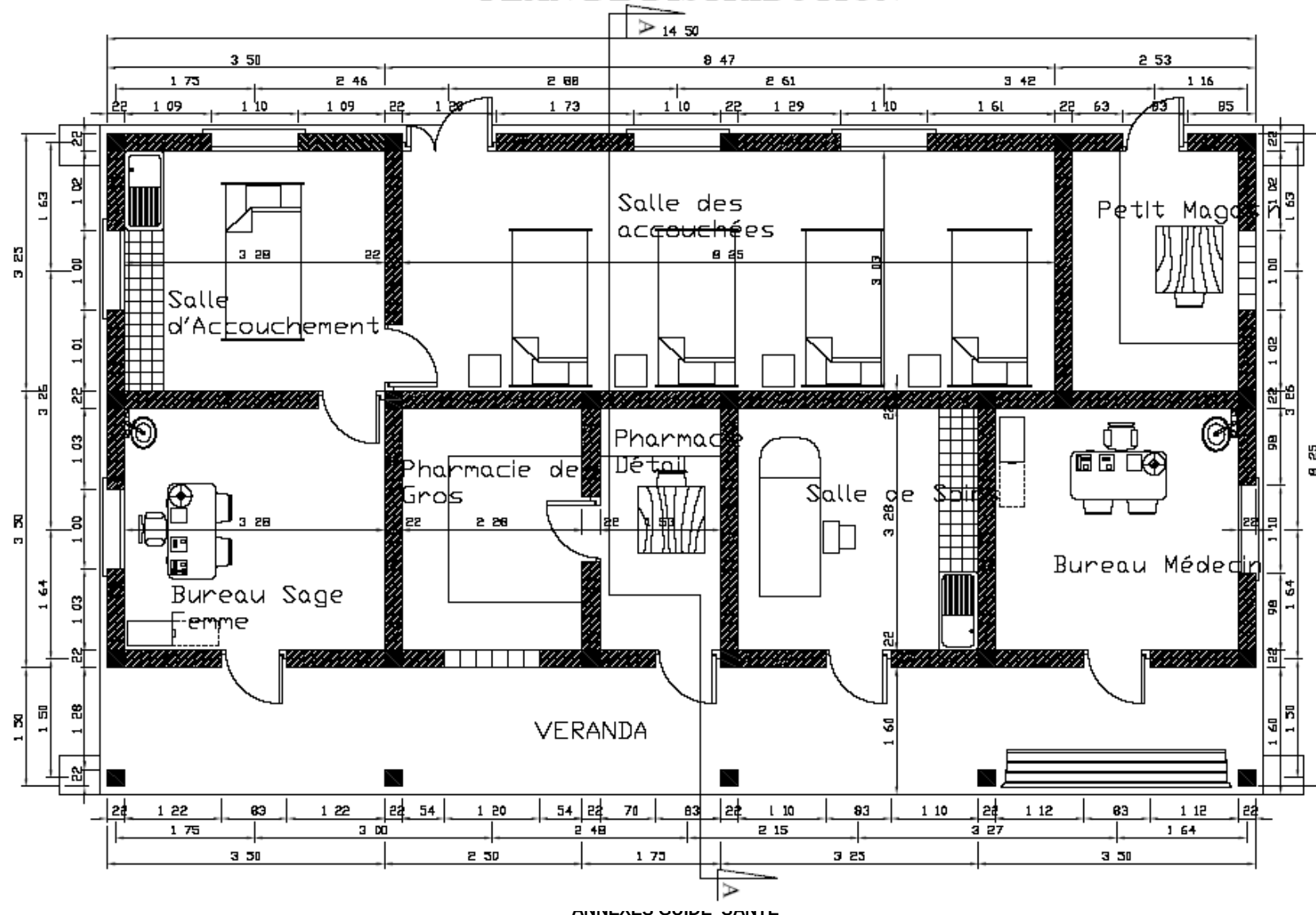
CSB 11 Salles

- . Plan de distribution*
- . Coupe*
- . Vue Façade principale et Postérieure*
- . Vue Façade Latérale Gauche et Droite*

CSB 7 Salles

- . *Plan de distribution*
- . *Coupe*
- . *Vue Façade principale et Postérieure*
- . *Vue Façade Latérale Gauche et Droite*

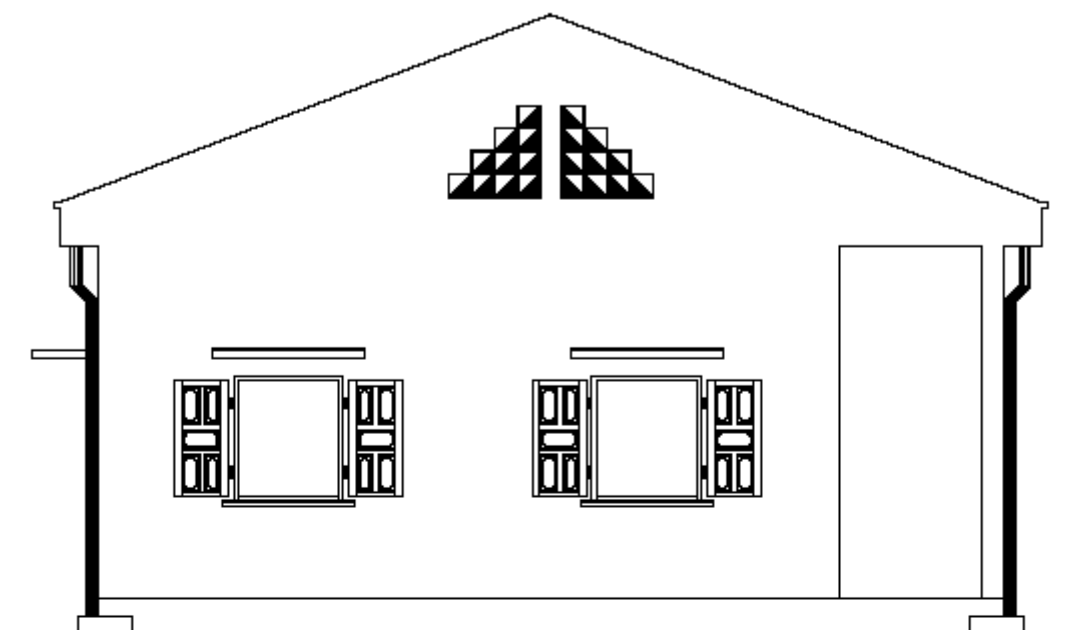
PLAN DE DISTRIBUTION



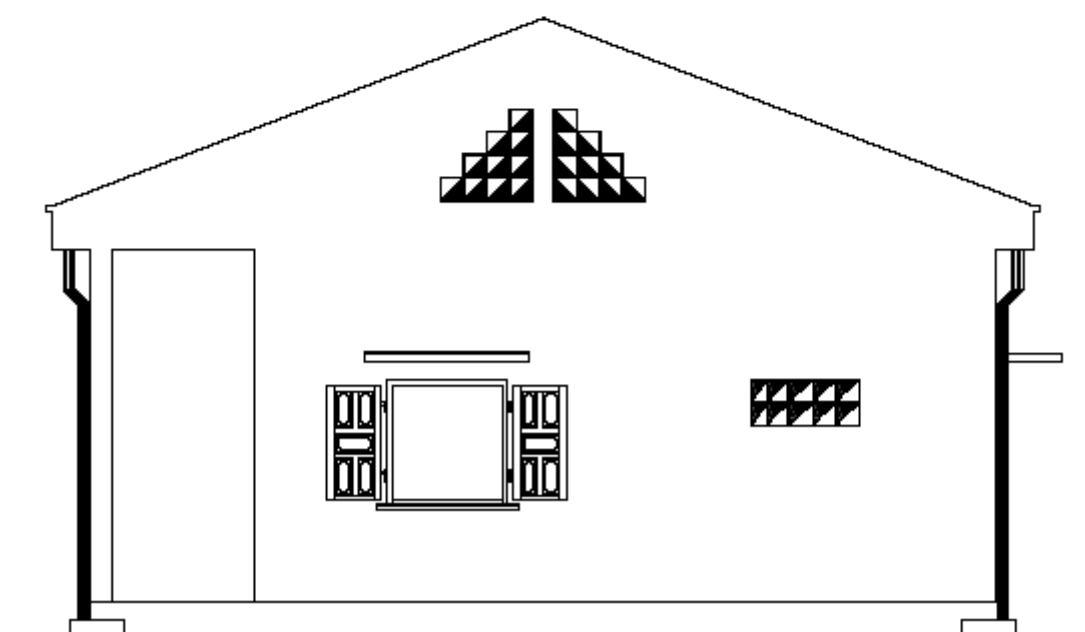
ANNEXES GUIDE SANTÉ

[illegible]

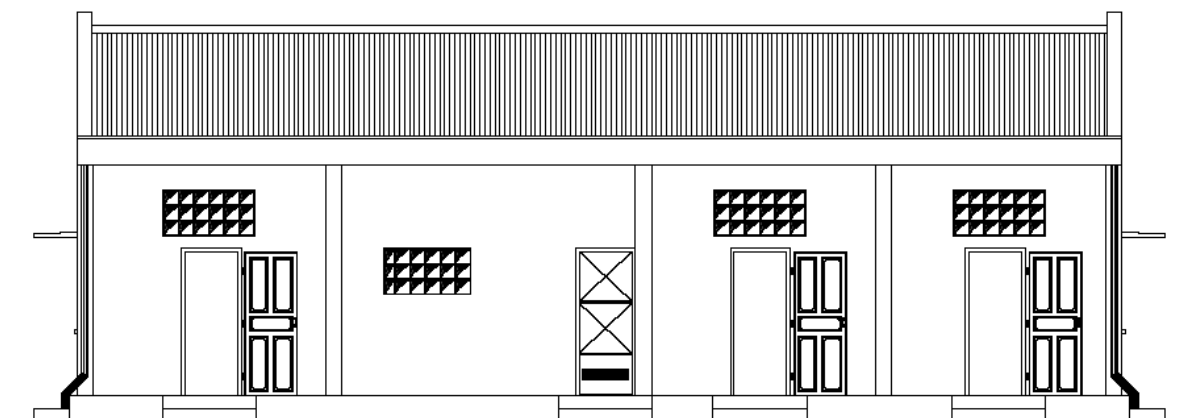
FACADE LATÉRALE GAUCHE



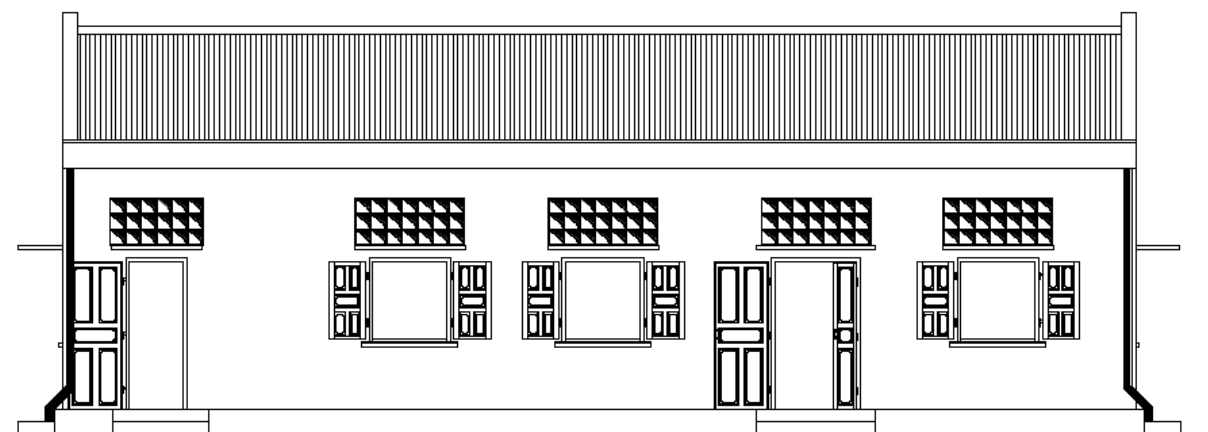
FACADE LATÉRALE DROITE



FACADE PRINCIPALE



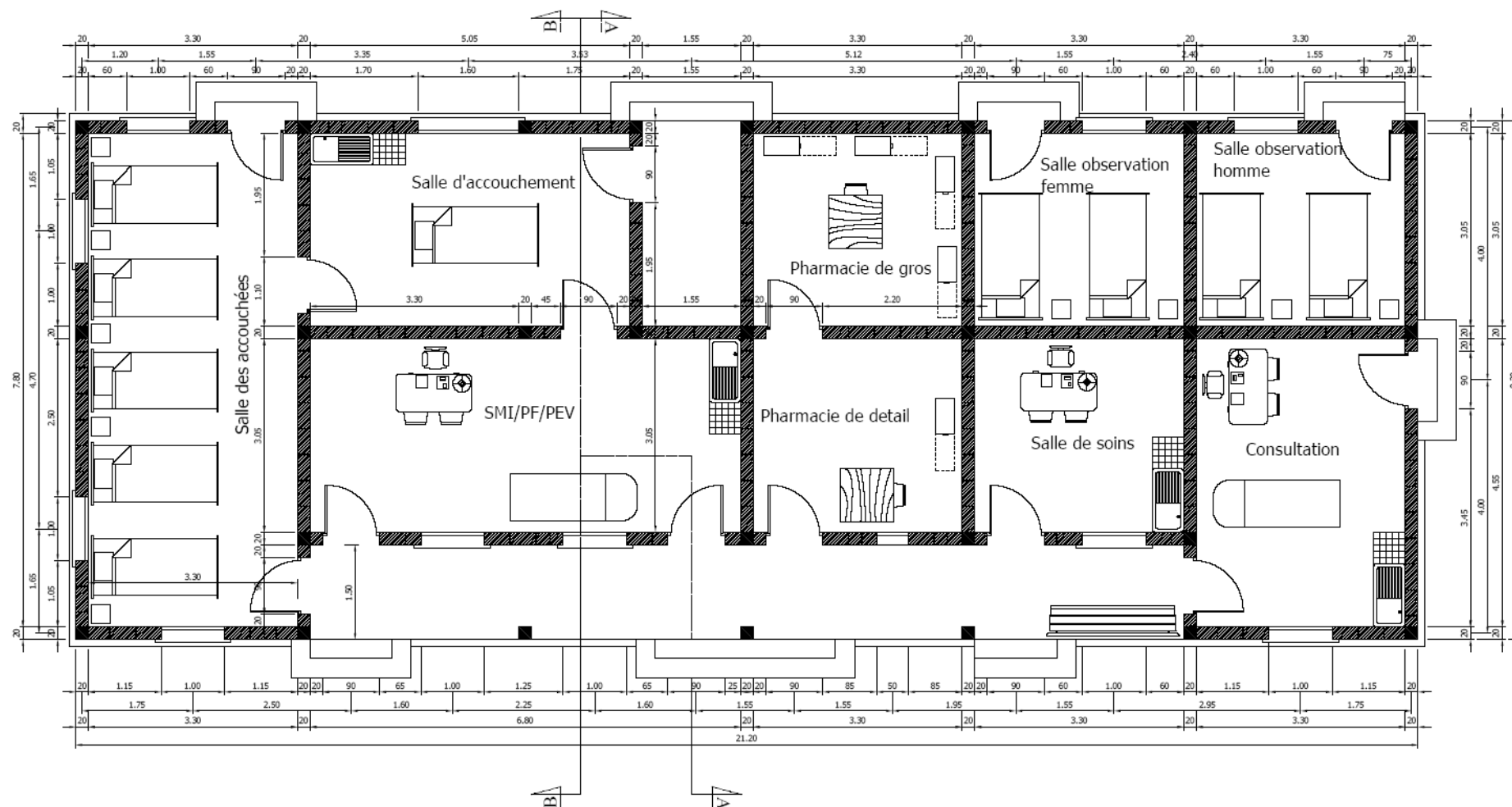
FACADE POSTERIEURE



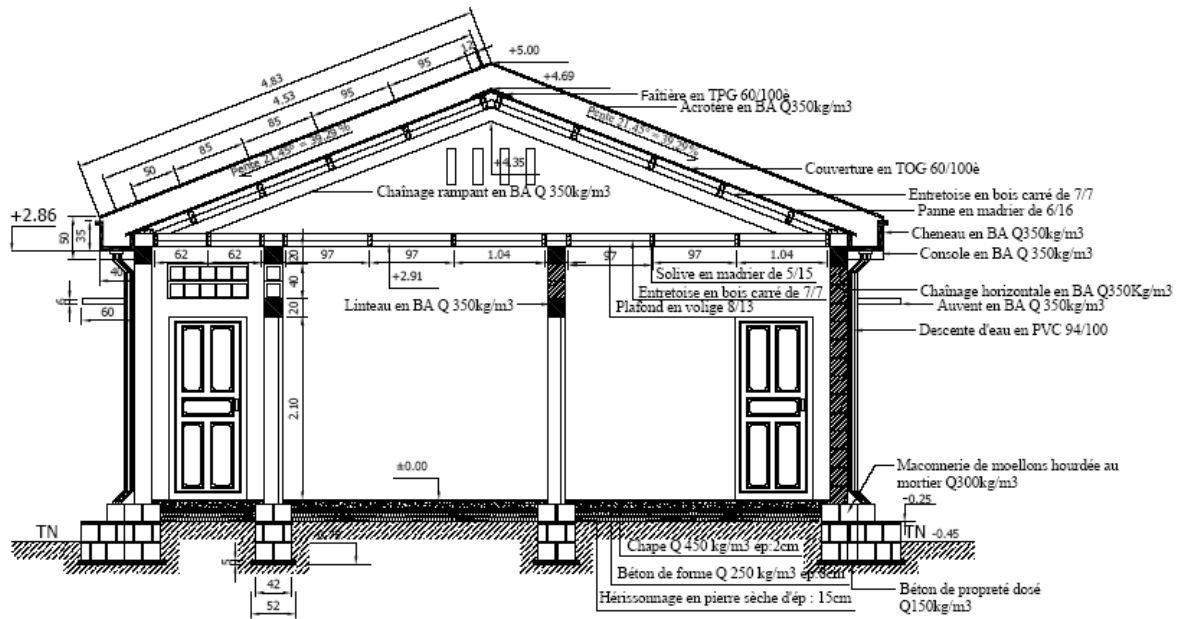
CSB 9 Salles

- . *Plan de distribution*
- . *Coupe*
- . *Vue Façade principale et Postérieure*
- . *Vue Façade Latérale Gauche et Droite*

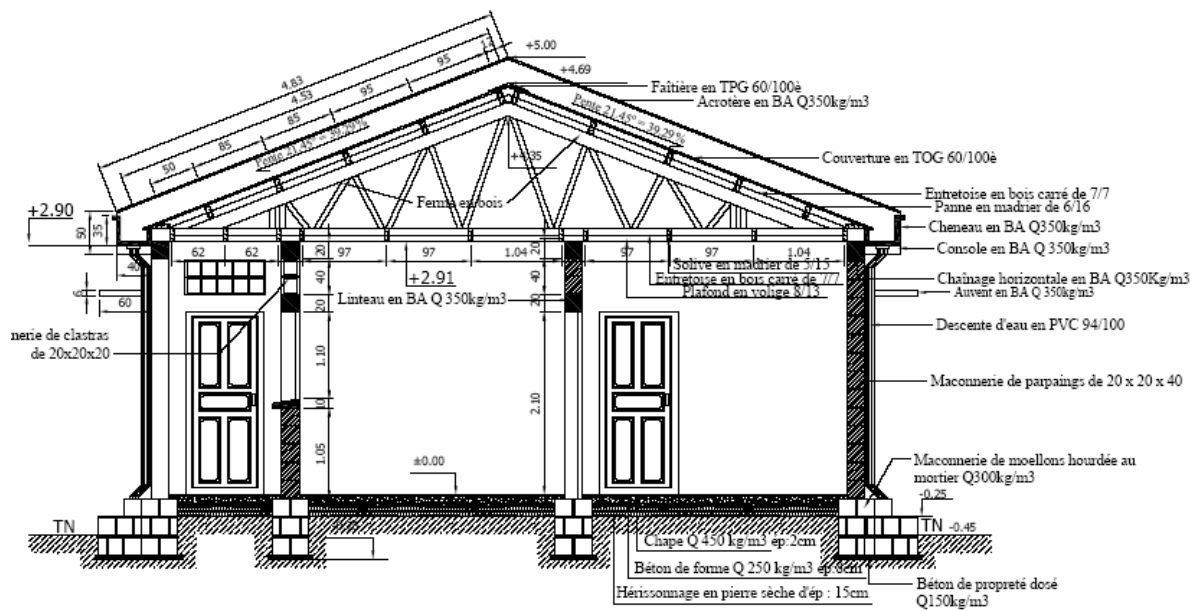
PLAN DE DISTRIBUTION



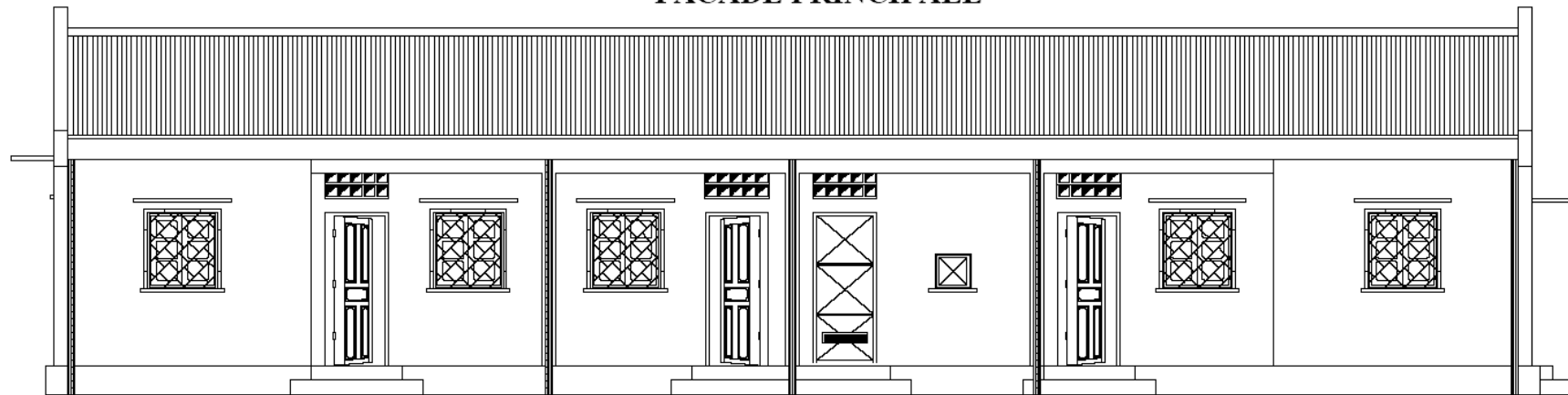
COUPE AA



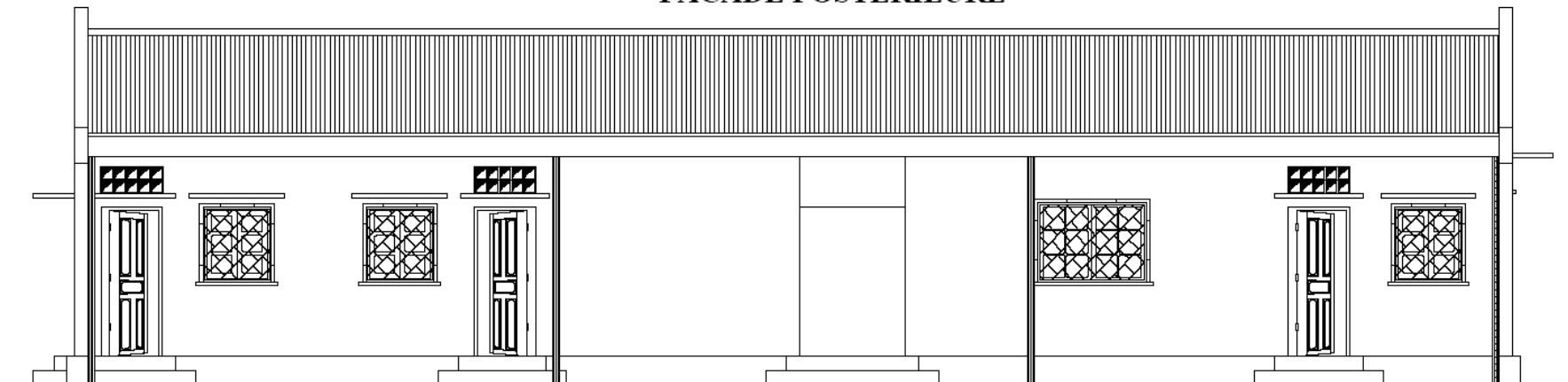
COUPE BB



FACADE PRINCIPALE

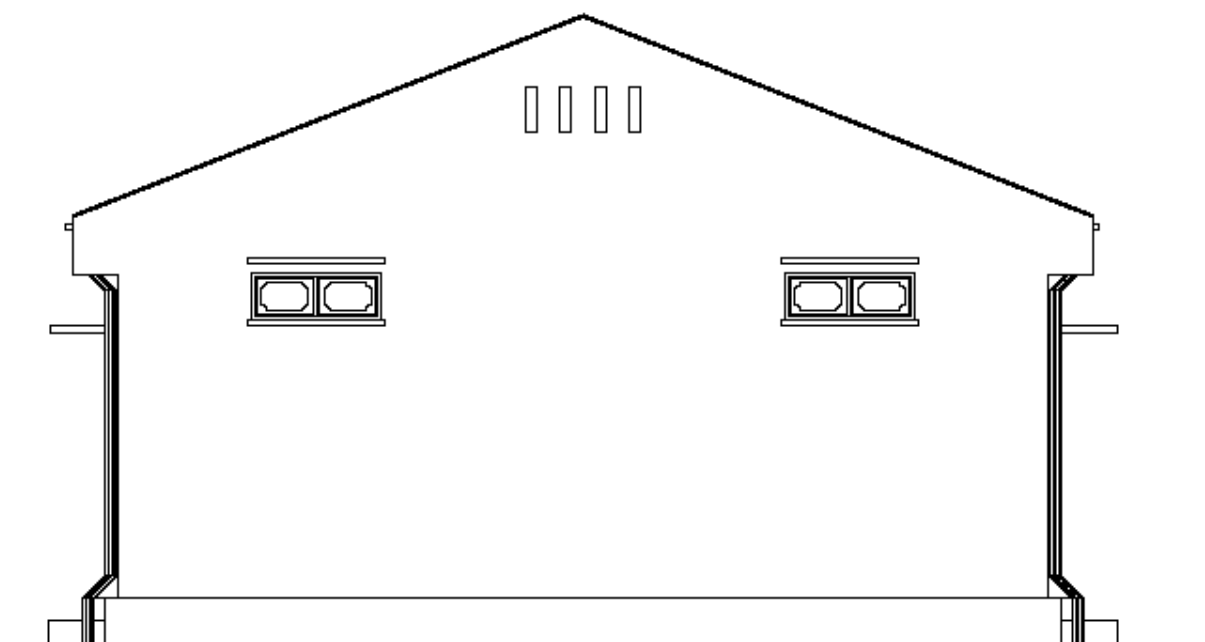


FACADE POSTERIEURE

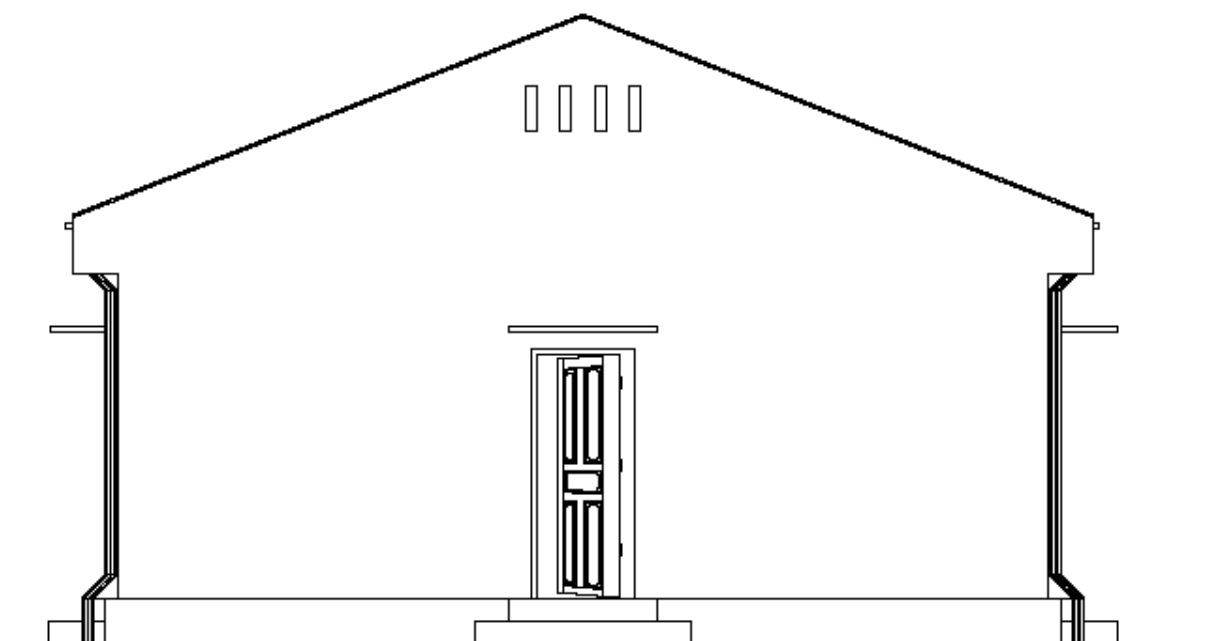


ANNEXES GUIDE SANTÉ

FACADE LATÉRALE GAUCHE



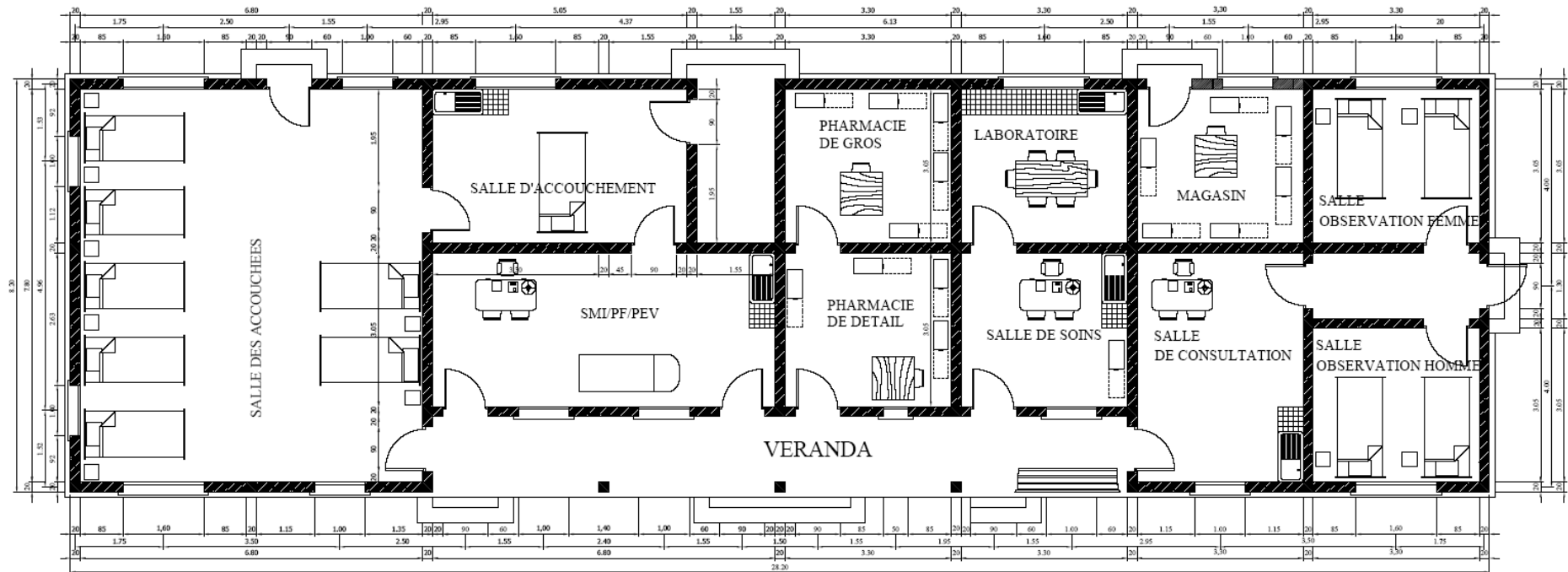
FACADE LATÉRALE DROITE



CSB 11 Salles

- . *Plan de distribution*
- . *Coupe*
- . *Vue Façade principale et Postérieure*
- . *Vue Façade Latérale Gauche et Droite*

PLAN DE DISTRIBUTION



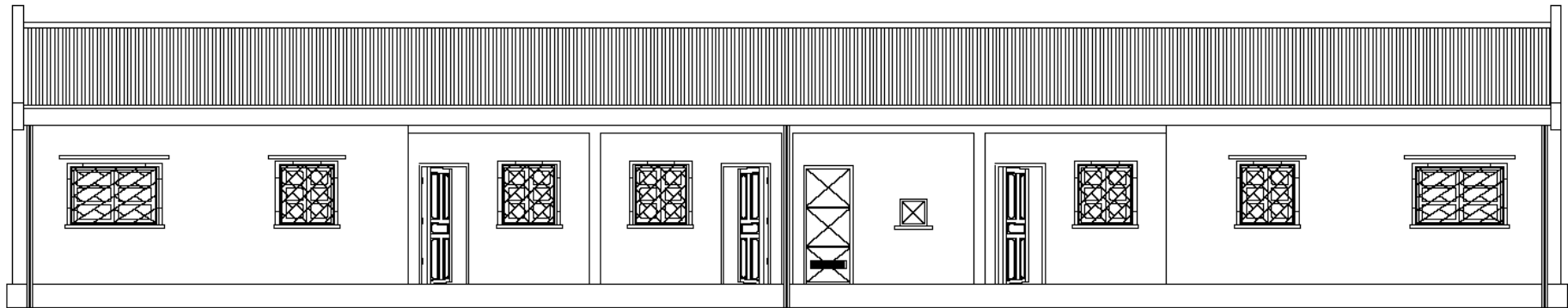
Technical drawing of a house elevation showing a gabled roof and structural details. The drawing includes dimensions for roof pitch (21.45°), ridge height (+5.00), and various materials like wood, concrete, and masonry. Labels indicate components like rafters, roof covering, and structural elements.

Labels and dimensions:

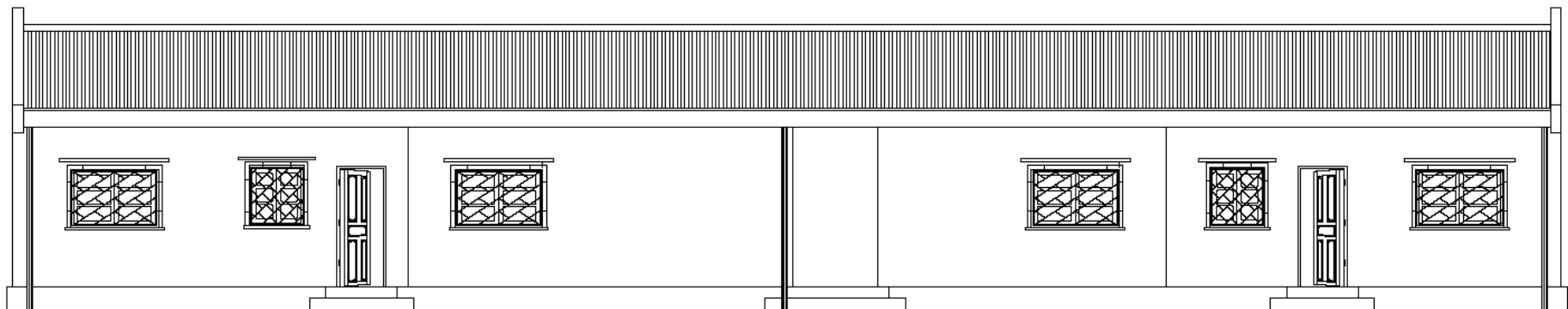
- +5.00
- +4.69
- Faitière en TPG 60/100e
- Acrotère en BA Q350kg/m3
- Couverture en TOG 60/100e
- Fermes en bois
- Pente 21.45° = 39.76%
- +2.86
- Entretoise en bois carré de 7/7
- Panne en madrier de 6/16
- Cheneau en BA Q350kg/m3
- Console en BA Q350kg/m3
- Solive en madrier de 5/15
- Entretoise en bois carré de 7/7
- Platond en volige 8/13
- Chaine horizontale en BA Q350Kg/m3
- Auvent en BA Q350kg/m3
- Linteau en BA Q350kg/m3
- Descente d'eau en PVC 94/100
- Maçonnerie de parpaings de 20 x 20 x 40
- Maçonnerie de moellons hourdée au mortier Q300kg/m3
- ±0.00
- TN
- TN -0.45
- Chape Q 450 kg/m3 ép: 2cm
- Béton de forme Q 250 kg/m3 ép: 10cm
- Hérissongage en pierre sèche d'ép: 15cm
- Béton de propreté dosé Q150kg/m3

[illegible]

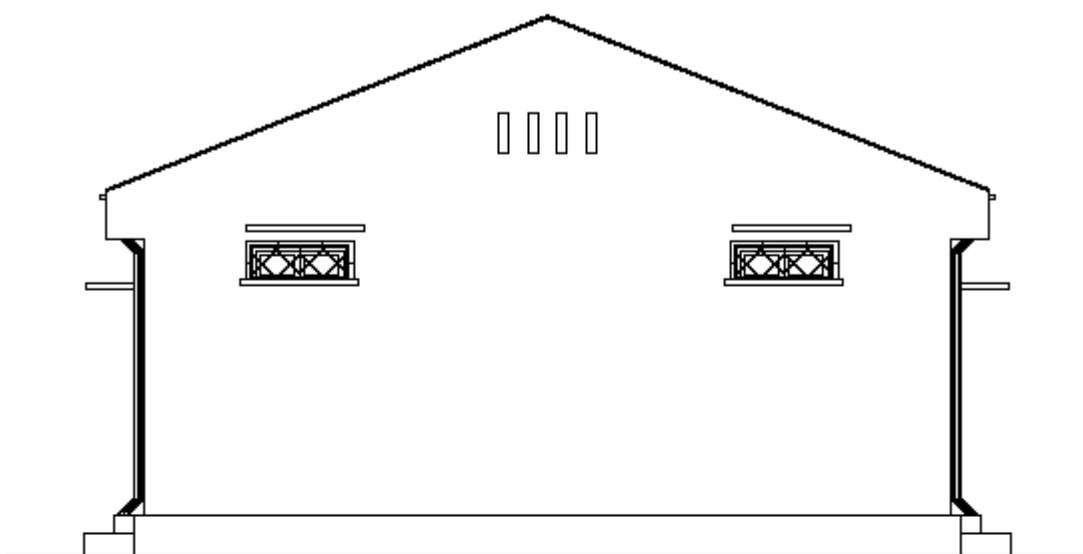
FACADE PRINCIPALE



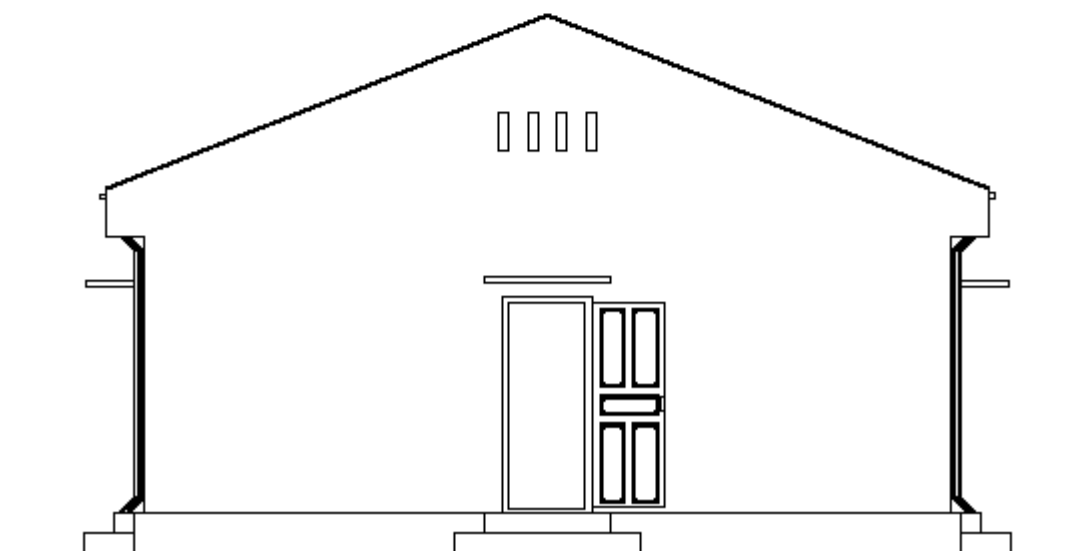
FACADE POSTERIEURE



FACADE LATÉRALE GAUCHE



FACADE LATÉRALE DROITE



ANNEXE VIII

DOCUMENTS A PRESENTER DANS UN DOSSIER DE DEMANDE DE PREFINANCEMENT (ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA SANTE)

N	Documents à présenter	Observations
1	Avant Projet Sommaire (APS)	Voir modèle indiqué
2	PV montrant l'accord de la population concernée sur l'action envisagée	
3	Fiche « Etat zéro »	Voir modèle indiqué
4	Accord du service sanitaire de district concernant la conformité aux normes de l'infrastructure envisagée et la mise à disposition du personnel	
5	Fiche de données collectée auprès du SSD dûment signée	Voir modèle indiqué
6	Avant Projet Sommaire Technique	Voir modèle indiqué
7	Une photocopie du budget ⁵ communal (ex. budget primitif 2007 pour le PIA 2 et 2008 pour le PIA 3) de l'exercice concerné, visée par l'autorité de tutelle et comportant l'inscription prévisionnelle de l'action envisagée dans la partie "Investissement"	
8	Une photocopie du compte administratif ⁶ de l'exercice antérieur (2006 pour le PIA 2 et 2007 pour le PIA 3) visé par l'autorité de tutelle comportant l'inscription des coûts récurrents des équipements financés dans le PIA précédent.	Les communes n'ayant pas présenté les Comptes administratifs 2005 dans le dossier du PIA de l'année 1 doivent le présenter pour le PIA 2

⁵ Primitif, additionnel ou rectificatif selon la date de présentation de la demande

⁶ Les communes n'ayant pas présenté le compte administratif 2005 pour le PIA de l'année 1 doivent le faire pour le PIA de l'année 2

MODELE D'AVANT PROJET SOMMAIRE POUR UN CSB

Contrat de subvention N° :

PIA N°/ Année	
Commune/ District/ Région	
Intitulé de l'action	
Localisation	
Coût de réalisation de l'action⁷	(« coût total » annexe II)
Contribution Union Européenne en subvention	(« financement ACORDS » annexe II)
Contribution Bénéficiaire	(« apport de la commune » annexe II)
Description de l'action	
Contexte	Veuillez remplir la fiche « État zéro »
Analyse de la demande	Origine de la demande : Modalités de consultation à la population concernée pour vérifier l'adhésion de cette dernière à « l'idée » de projet : Ex : - Si l'action est issue d'un PCD : indiquer l'année, le classement de l'action en termes de priorité, ou la réactualisation des besoins en AG (nombre de participants etc) - Indiquer pourquoi cette action a été sélectionnée parmi d'autres aussi prioritaires. Y a t'il consultation pour sélection finale de cette action ? Justification de l'action : Il s'agit d'une nouvelle construction, une réhabilitation ou une transformation du CSB I en CSB II ? Expliquer l'origine des carences qui justifie la démarche de mise en place d'un CSB : ▪ Problèmes évoqués - o CSB I : Absence des soins offerts par le CSB aux populations des fokontany... car le CSB le plus proche est àkm de distance - o CSB II : Absence des soins du CSB II dans la commune x. La population doit aller à la commune....située àkm

⁷ L'action peut intégrer toutes les activités (étude de faisabilité en cas d'équipement sans référentiel sectoriel en termes de normes, coûts de contractualisation d'un maître d'œuvre et de prise en charge du contrôle de chantier par un tiers si la commune ne dispose pas des compétences correspondantes en son sein, coûts des travaux, formation, mesures d'accompagnement..) nécessaires à la mise en œuvre du PIA concernée ainsi que des activités (cf. Études de faisabilité) nécessaires à la préparation et mise en œuvre du PIA de l'année suivante.

Problèmes à résoudre	▪ Fokontany concernés par l'action : (informations à collecter auprès du fiche de données du SSD en annexe) A titre indicatif : - o Pour un CSBII : Toute la commune - o Pour un CSB I : Indiquer les fokontany concernés ▪ Nombre de bénéficiaires : (informations à collecter auprès du fiche de données du SSD en annexe) A titre indicatif : - o CSB II : Tous les habitants de la commune - o CSB I : Les habitants des fokontany concernés																																														
Consistance de l'action	<u>Travaux</u> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Ouvrage</th> <th>Equipement</th> <th>Spécifications techniques</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ouvrage principale</td> <td>N salles</td> <td>Dimensions</td> </tr> <tr> <td>Ouvrages connexes</td> <td>Points d'eau Puits</td> <td>n compartiment HF N unités et dimensions</td> </tr> <tr> <td>Ouvrages complémentaires</td> <td>Logement médecin Logement gardien</td> <td>N unités et dimensions N unités et dimensions</td> </tr> </tbody> </table> <u>Services</u> - o Contractualisation d'un maître d'œuvre chargé d'assister la commune dans la mise en œuvre de l'action - o Activités de préparation du PIA de l'année suivante (cf . contractualisation du maître d'œuvre) <u>Autres</u> - o Activités (cf. formation, accompagnement, sensibilisation...)	Ouvrage	Equipement	Spécifications techniques	Ouvrage principale	N salles	Dimensions	Ouvrages connexes	Points d'eau Puits	n compartiment HF N unités et dimensions	Ouvrages complémentaires	Logement médecin Logement gardien	N unités et dimensions N unités et dimensions																																		
Ouvrage	Equipement	Spécifications techniques																																													
Ouvrage principale	N salles	Dimensions																																													
Ouvrages connexes	Points d'eau Puits	n compartiment HF N unités et dimensions																																													
Ouvrages complémentaires	Logement médecin Logement gardien	N unités et dimensions N unités et dimensions																																													
Résultats attendus	Données et tableau à remplir à partir de la fiche de données du SSD en annexe ▪ Population totale concernée (réf indicateur (4)) : ▪ Population cible (0 à 11 mois) (réf pour l'indicateur (1)) : ▪ Population cible grossesse attendue (réf pour l'indicateur (3) et (4)) : <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">N</th> <th rowspan="2">Indicateur</th> <th colspan="2">Etat zéro (année N)</th> <th colspan="2">Année (N+1)</th> <th colspan="2">Année (N+2)</th> </tr> <tr> <th>Nombre</th> <th>Taux</th> <th>Nombre</th> <th>Taux</th> <th>Nombre</th> <th>Taux</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>vaccinations</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>consultation prénatale</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>accouchements</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Nombre de consultation externe</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	N	Indicateur	Etat zéro (année N)		Année (N+1)		Année (N+2)		Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	1	vaccinations							2	consultation prénatale							3	accouchements							4	Nombre de consultation externe						
N	Indicateur			Etat zéro (année N)		Année (N+1)		Année (N+2)																																							
		Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux																																								
1	vaccinations																																														
2	consultation prénatale																																														
3	accouchements																																														
4	Nombre de consultation externe																																														

⁸ Les apports ayant lieu après signature de contrat de subvention sont considérés « hors contrat »

Programmation financière	(Remplir le tableau en Annexe I) <u>Mobilisation contractuelle</u> ▪ Subvention ACORDS : ▪ Apport numéraire de la commune <u>Mobilisation hors contrat</u> - Apport numéraire de la commune⁸ en indiquant l'origine de fonds - Apport en nature (<i>le cas échéant</i>) en indiquant l'origine de fonds et son estimation en MGA
Gestion et fonctionnement post investissement	Elle s'inscrit dans le système de recouvrement des coûts dits « FANOME » Détails en annexe II

Annexes

Annexe I

Programmation financière de l'action

Pouvant inclure, outre la formation, études et travaux nécessaires à la mise en œuvre de l'action, les activités de préparation de l'action de l'année suivante (*cf. étude de faisabilité*)

Rubrique	Coût Total (Ar)	Financement ACORDS (Ar)	Apport de la commune (Ar)
1. Ressources humaines			
1.1. Salaires de l'équipe communale (subvention de l'Etat)			6 000 000
1.2. Salaire modérateur communal			
Sous total ressources humaines			
2. Coût des Travaux et services⁹			
2.1. Prestataires pour les études de faisabilité, préparation des APD, contrôle et surveillance de travaux....			
Sous total coût des prestataires			
2.2. Coût des entreprises pour la réalisation des travaux			
Sous total coût des prestataires			
Sous total coût de travaux et services			
3. Autres			
Spécifier			
Sous total autres			
Sous total coût direct mise en œuvre secteur PIA 1			
4. Sous total coûts directs éligibles du PIA (1+2+3)			
5. Coût administratif (maximum 3% du coût 4.).			
Coût administratif			
Sous total coût administratif			
6. Total coûts éligibles		(= montant demande de préfinancement)	

⁹ La programmation financière peut inclure, autres les activités (*études, travaux, accompagnement...*) nécessaires à la mise en œuvre du PIA concerné, des activités (*cf. Etudes de faisabilité*) nécessaires à la préparation mise en œuvre du PIA de l'année suivante

Calendrier d'exécution d'activités :

Etapes	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12
Préparation APS												
Présentation demande de préfinancement à l'UGP												
Lancement DAO pour la sélection du maître d'œuvre												
Attribution contrat maître d'œuvre												
Validation APD												
Attribution contrat travaux												
Réalisation travaux												
Préparation année N+1												

Annexe II

Gestion du CSB

Mesures d'accompagnement pour :

- La constitution du CoSan, CoGE
- Mise en place du personnel du CSB :
 - Agents de santé (Chef CSB + sage femme ou aide sanitaire) : responsables des prestations de soins. Recrutés et rémunérés par le MINSANPF.
 - Agents communautaires (dispensateur et gardien) : recrutés et indemnisés par les communes
- Effectivité des engagements du MINSAN, Chef médecin de district, MDAT (subvention conditionnée, montant) et la commune.

FICHE « ETAT ZERO »

N PIA	
Commune	
District	
Région	
Année	

(Données à remplir/actualiser au début d'un PIA)

- Date :

Données générales :

1. Région :

2. District :

3. Commune :

4. Numéro de téléphone :

Type de commune :
(Cocher la cage correspondante)

CU		CR 1 ^{ère} catégorie		CR 2 ^{ème} catégorie	
----	--	-------------------------------	--	-------------------------------	--

5. Distance par rapport au chef lieu de la Région

6. Temps de transport par rapport au chef lieu de la Région (voiture)

7. degré d'accessibilité : (cocher la (les) cages correspondantes)

Voie bitumée		Route non bitumée de bonne qualité		Piste à la praticabilité saisonnière		A pieds , un cours d'eau, chemin de fer ou même la mer...
Temps (h)		Temps (h)		Temps (h)		Temps (h)

8. Nombre de fokontany

9. Population totale :

10. Superficie :

Composition de la commune :

Fokontany	Population			Distance par rapport au Chef lieu de la CTD
	homme	femme	TOTAL	

Structure et organisation de la commune

LES RESPONSABLES DE LA COMMUNE

- **L'Exécutif** : Combien de personne compose l'exécutif: _____

Fonction	Nom	Mandat	
		Année début	Année fin
Maire			
SG			
<i>Adjoint au maire 1</i>			
<i>Adjoint au maire 2</i>			

- Existence de ces postes au niveau de la commune
☐ Trésorier-comptable ; ☐ Secrétaire d'état civil

- **Les Conseillers Communaux :**

Combien de conseillers communaux composent la commune? _____

Les noms du président et vice président du conseil

Titre	Nom	Mandat	
		Année début	Année fin
Président			
<i>Vice-président 1</i>			
<i>Vice-président 2</i>			
<i>Vice-président 3</i>			

Est-ce que le législatif est composé en commissions ? _____ ☐ Oui ☐ Non

Si oui, lesquelles

N°	Commission
1	
2	
3	
4	
5	

Nombre des personnels de la commune autres que l'Exécutif, Conseillers, législatif _____

Infrastructures existantes :

Santé :

(Données collectées à partir de la fiche de données collectée auprès SSD)

Date de collecte :

Formation sanitaire existant	Localisation	Etat	fonctionnalité	Année réalisation
		Bon/moyen/mauvais	Oui/Non	

Education :

(Données collectées à partir de la fiche de données collectée auprès du CISCO)

Date de collecte :

Etablissement existant	Localisation	Etat	fonctionnalité	Nombre de salle	Année réalisation
		Bon/moyen/mauvais	Oui/Non		

Hydraulique

Système existant	Localisation	N points d'eau	Etat	Année réalisation	fonctionnalité	Population desservie	Observations
							Le système peut être : ▪ AEP-es (pompage et captage d'eau de surface avec bornes fontaines) ▪ AEPG (gravitaire) ▪ AEPP-f (forage muni d'une pompe électrique immergée avec BF) ▪ PPMH (puits équipé d'une pompe à motricité humaine) ▪ FPMH (forage équipé d'une pompe à motricité humaine)

Marché public

marché existant	Localisation	Etat	Année réalisation	fonctionnalité	Nombre de places	
					normalisées	Non normalisées

Pistes rurales

Pistes existantes	Fkt concernés	Etat	fonctionnalité	Année de réalisation

Autres

A titre d'exemple :

- Informatisation des communes, construction des bureaux communaux, électrification rurale, poste avancé
- Ponts, radiers, transport fluvial
- Jeunesse, sport, culture
- Couloirs de vaccination, barrage de retenu d'eau pour le bétail
- Environnement, assainissement, écotourisme, irrigation, sécurisation foncière..) gare routière, aires de stationnement, digue de protection...

Infrastructure existante	Localisation	Distance chef lieu	Etat	fonctionnalité	Année de réalisation

Les 4 principales activités économiques par rang: (ex : élevage de bovidés,...)

Rang	Activités
1	
2	
3	
4	

FICHE DE DONNEES DU SSD

Données générales :

1. Région :
2. District :
3. Commune :
4. Date :
5. Période couvrant les données
6. Source

Situation au niveau de la commune :

1. Taux de vaccination
2. Taux de consultation prénatale
3. Taux d'accouchement
4. Taux de consultations externes

Formation sanitaire existante	Localisation	Distance chef lieu	Etat	fonctionnalité	Année réalisation
			Bon/moyen/mauvais	Oui/Non	

Situation au niveau de la formation sanitaire

1. Nom de la formation sanitaire
2. Fokontany desservis
3. Population totale concernée
4. Population cible (0 à 11 mois) – 4%
5. Population cible grossesse attendue – 4,5%

Indicateurs	Etat zéro (Année N)		Année (N+1)		Année (N+2)	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Vaccin BCG						
Vaccin ATR						
Vaccin DTAB P3						
Consultation prénatale						
Accouchement						
Consultants externes						

P L A N D E L ' A P S T E C H N I Q U E

A- DESCRIPTION DES CONDITIONS LOCALES

I. Lieu d'implantation du projet

- a) Description générale de la localisation et des conditions d'accès des sites d'implantation des ouvrages
- b) Description de chaque lieu d'implantation des ouvrages

II. Informations sur les matériaux

III. Informations sur les pratiques locales pour la construction des bâtiments

IV. Informations sur les mains d'œuvre

B- DESCRIPTION DES SOLUTIONS TECHNIQUES

V. Consistance des travaux

VI. Dimensionnement des ouvrages

VII. Disposition des ouvrages

VIII. Les variantes de conception

IX. Les équipements, matériels ou mobiliers pour l'exploitation

C- CALCUL DES COUTS DU PROJET

X. Justificatif des coûts utilisés

XI. Coût du projet

D- PROGRAMMATION DES TRAVAUX

E- LES PLANS ET PHOTOS

A - DESCRIPTION DES CONDITIONS LOCALES

- I. Lieu d'implantation du projet
 - c) Description générale de la localisation et des conditions d'accès des sites d'implantation des ouvrages
 - d) Description de chaque lieu d'implantation des ouvrages
- II. Informations sur les matériaux
- III. Informations sur les pratiques locales pour la construction des bâtiments
- IV. Informations sur les mains d 'œuvre

- I- *Lieu d'implantation du projet :*
a. *Description générale de la localisation et des conditions d'accès des sites d'implantation des ouvrages*

- Informations synthétiques sur la localisation des lieux d'implantation des ouvrages

Nom du Fokontany d'implantation des ouvrages	Distance (en km)	Obstacles	Catégorisation de la difficulté d'accès*
	Entre le Fokontany et le Chef lieu de la commune		

	Distance en km	Obstacles (accessibilité / moyen de transport)	Catégorisation de la difficulté d'accès*
Situation de la commune par rapport au Chef lieu de District			
Situation de la commune par rapport au Chef lieu de Région			

**Les types de catégorisation de la difficulté d'accès peuvent être : (facile, accès saisonnier ou moyennement difficile, difficulté extrême d'accès)*

- Descriptif des conditions d'accès

b. Description des lieux d'implantation du projet

Informations synthétiques sur la description du lieu d'implantation

Superficie de l'enceinte:	,,,,,,,,,,,,, m ²			
Situation juridique du terrain:	Domaniale ☐	Privée ☐		
Couverture du sol	Végétale ☐	Sol nu ☐	Marécageux ☐	Remblayé ☐
Type de sol	Sablonneux ☐	Rocailleux ☐	Latérite ☐	Argileux ☐
Aspect du terrain	Plat ☐	Incliné ☐	Accidenté ☐	
Profondeur des puits avoisinants	,,,,,,,,,,,,, m			

Sens du vent dominant	,,,,,,,,,,,,, (N-S; NE-SO; E-O; SE-NO; S-N; SO-NE; O-E; NO-SE)	
Climat	Chaud ☐	Froid ☐
	Humide ☐	Sec ☐
Période de pluie de	de ,,,,,, au ,,,,,,	
Nombre de jours de travail par mois lors de la période de pluie	,,,,,,,,,,,,, jours	
Fréquence du cyclone	Risque élevé de cyclone ☐	Risque minime de cyclone ☐

Description du lieu d'implantation

Photos des lieux d'implantation des ouvrages

II- Informations sur les matériaux
Informations synthétiques sur les matériaux

Accès aux matériaux locaux			
	Disponibilité et lieu d'approvisionnement	Distance approvisionnement	Période d'exploitation
Matériaux pierreux			
Sable			
Moellon			
Gravillon			
Matériaux de bois			
Bois ronds			
Planche			
Madrier			
Matériaux végétaux			
Zozoro			
Satrana			
Falafa			
Bambou			
Autres à préciser			
Matériaux pour élévation			
Brique cuite			

Accès aux matériaux Industriels			
	Lieu d'approvisionnement	Distance approvisionnement	Coûts de transport par kg
Liant et enduit			
Ciment			
Fer et tôle			
Fer			
Tôle			

Coûts d'achat des matériaux industriels dominants		
Matériaux	Unité	Coût d'achat au lieu d'approvisionnement
Ciment	Tonne	
Fer	Kg	

Informations descriptives sur les matériaux

--

III- Informations sur les pratiques locales pour la construction des bâtiments
Informations synthétiques sur les pratiques locales :

Informations synthétiques sur les pratiques locales :							
Composante du projet	Élément constitutif	Solution constructive		Matériaux	Option à cocher	Avantage	Inconvénient
Bâtiments	Fondation	Semelle isolée + Fondation continue en maçonnerie		Moellon			
				Béton cyclopéen			
		Semelle isolée + longrine		BA			
				Semelle filante		BA + Moellon	
		Béton cyclopéen					
		BA + agglo plein					
	Revêtement du sol		Chape ordinaire				
			Carreaux				
			Parhex				
	Mur en élévation	Dur		agglo creux			
				Brique cuite			
		Semi dur	Muret	agglo creux			
				brique cuite			
			Partie supérieure	bois			
				Matériaux végétaux à préciser			
	Système de toiture	Un pan / un versant		TOG			
		Deux pans		TOG			
				Tuile			
	Terrasse		BA				
	Portes et fenêtre	Portes	Panneau plein	Métallique			
				Bois			
		Fenêtre	Panneau plein	Métallique			
				Bois			
			Vitre	Avec vitre			
				Sans vitre			
			Grille de protection	Avec grille			
				Sans grille			
	Electrification	Sans électrification					
		Apparent					
		Encastré					

Informations descriptives sur les pratiques locales : obligatoire)

Photos des pratiques locales (non

IV- Informations sur les mains d'œuvre

Informations synthétiques sur les mains d'œuvre locales

	Nombre indicatif de main d'œuvre dans la commune	Remarques
Disponibilité main d'œuvre spécialisé (Maçon)		
Disponibilité Main d'œuvre ordinaire (manœuvre)		

Informations descriptives sur les mains d'œuvre locales

--

B - DESCRIPTION DES SOLUTIONS TECHNIQUES

- V. Consistance des travaux
- VI. Dimensionnement des ouvrages
- VII. Disposition des ouvrages
- VIII. Les variantes de conception

V- Composante du projet

Présentation synthétique de la composante du projet

Consistance des travaux

Fokontany	Type d'action

Type d'ouvrage		Remarques
Nom	Spécification	

Ouvrage principal			
Ouvrages connexes			
Ouvrages complémentaires			

Autres remarques techniques sur la consistance des travaux

VI- Dimensionnement des ouvrages

Pour chaque bâtiment

Type de bâtiment	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur sous plafond (m)	Surface (m ²)

Pour les salles d'eau et latrines

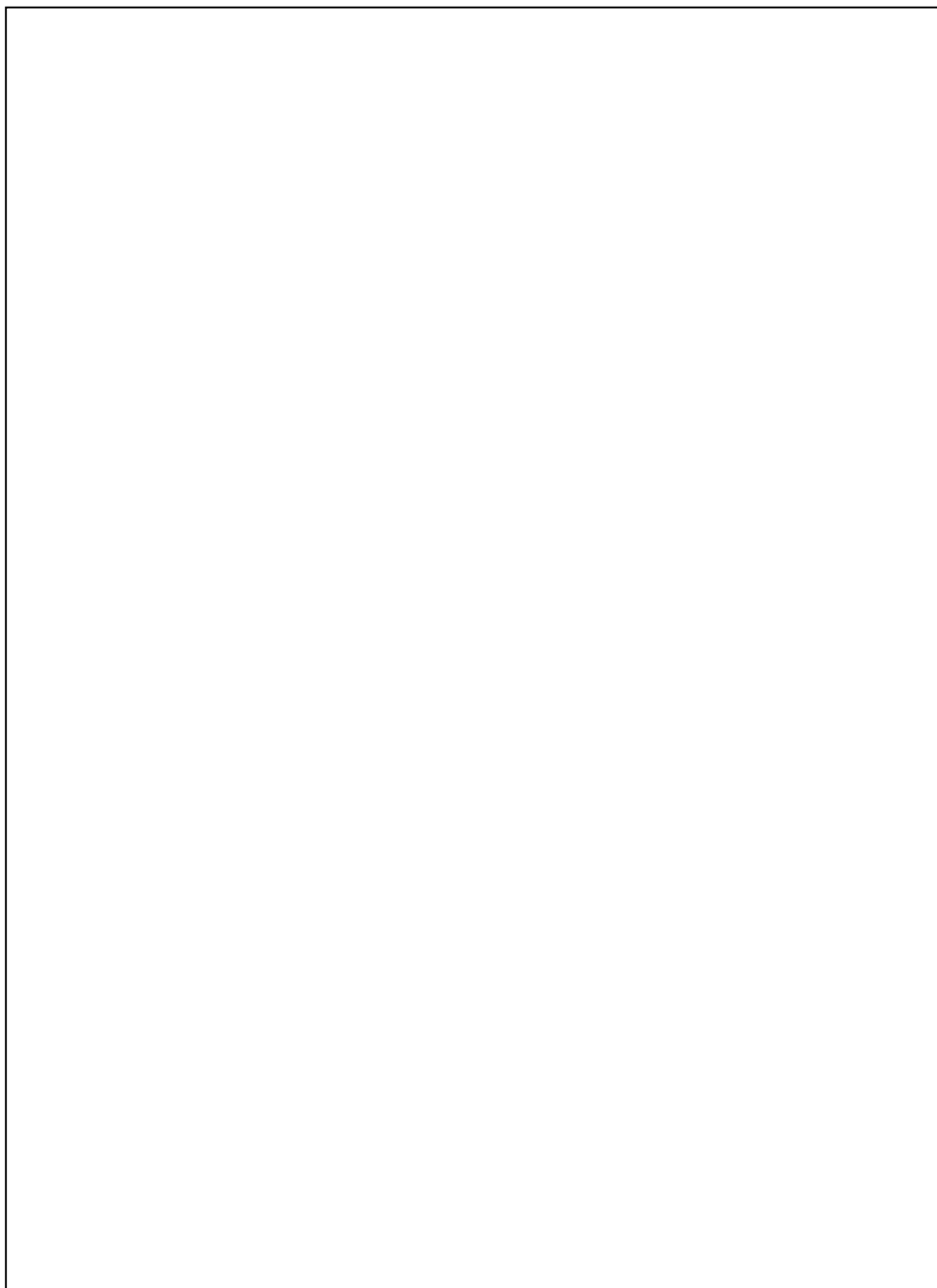
	Dimension d'une unité					Nombre d'unité	Ensemble	
	Longueur	Largeur	Hauteur	Surface	Volume fosse		Surface	Volume fosse
Salle d'eau Compartiment HF								
Latrine compartiment HF								

Pour les fosses à ordures ou incinérateurs

	Longueur	Largeur	Hauteur	Surface	Volume
Incinérateur ou fosse à ordure					

VII- *Disposition des ouvrages*

Justificative de la disposition et orientation des ouvrages



VIII- Les variantes de conception

Tableau de comparaison des variantes possibles :

Composante du projet	Elément constitutif		Solution constructive		Matériaux	Option à cocher	Avantage	Inconvénient
Bâtiments	Fondation	Semelle isolée + Fondation continue en maçonnerie		Moellon				
				Béton cyclopéen				
		Semelle isolée + longrine		BA				
		Semelle filante		BA + Moellon				
				BA + aggro plein				
	Revêtement du sol			Chape ordinaire				
				Carreaux				
				Parkex				
	Mur en élévation	Dur		agglo creux				
				Brique cuite				
		Semi dur	Muret	agglo creux				
				brique cuite				
			Partie supérieure	bois				
				Matériaux végétaux à préciser				
	Système de toiture	Un pan / un versant		TOG				
		Deux pans		TOG				
				Tuile				
		Terrasse		BA				
	Portes et fenêtres	Portes	Panneau plein	Métallique				
				Bois				
		Fenêtres	Panneau plein	Métallique				
				Bois				
			Vitre	Avec vitre				
				Sans vitre				
			Grille de protection	Avec grille				
				Sans grille				
	Electrification	Sans électrification						
		Apparent						
		Encastré						

 Choix déjà fixé pour les bâtiments servant de CSB

Présentation synthétique des choix sur les variantes de conception

Element constitutifs	Solution constructive		Matériaux
Fondation			
Revêtement du sol			
Mur en élévation			
Système de toiture			
Portes et fenêtre	Portes		
	Fenêtre	Panneaux plein	
		Vitre	
		Grille de protection	
Electrification			

C - C A L C U L D U C O Û T D U P R O J E T

IX. Justificatif des coûts utilisés

X. Coût des travaux

IX- Justificatif des coûts utilisés

a- Justification des coûts des bâtiments de CSB selon les prix de références :

A- Description de référence	Coûts de références
	A

B- Variation selon les variantes techniques adoptées				Variation des coûts
Éléments constitutifs	Solution constructive		Matériaux	
Fondation				
Revêtement du sol				
Mur en élévation				
Système de toiture				
Portes et fenêtres	Portes			
	Fenêtres	Panneaux pleins		
		Vitre		
		Grille de protection		
Electrification				
Evier				
Puisard				

Total de variation du coût de référence selon les variantes techniques choisies	B
---	---

Prix de référence avec les variantes techniques choisies	= A+B
--	-------

C- Variation selon les conditions d'accès aux matériaux Industriels

Prix de référence de transport par Kg	Coût de transport par Kg	Coefficient de Transport	Correction de transport	
PTR	CTkg	CT	CorT	
5 Ar				= (PTR - CTkg) x CT

Prix de référence du ciment par Tonne	Coût d'achat d'une tonne de ciment	Coefficient de Ciment	Correction de Ciment	
PCR	CCt	CC	CorC	
440 000 Ar				= (PCR - CCt) x CC

Prix de référence du fer par Kg	Coût d'achat d'un kilo de fer	Coefficient du fer	Correction du fer	
PFR	CFkg	CF	CorF	
2 481 Ar				= (PFR - CFkg) x CF

Variation selon les conditions d'accès aux matériaux Industriels	C = CorT+CorC+CorF
--	--------------------

D- Coût estimatif du CSB
D = A + B + C

X- Coût du projet

Coût des composantes du projet				
--------------------------------	--	--	--	--

Ouvrages	Unité	PU	Quantité	Coût Total
----------	-------	----	----------	------------

Ouvrages principaux				
---------------------	--	--	--	--

--	--	--	--	--

Ouvrages connexes				
-------------------	--	--	--	--

Ouvrages complémentaires				
--------------------------	--	--	--	--

Total Coût travaux	
--------------------	--

D - PROGRAMMATION DES TRAVAUX

	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8	Mois 9	...
Sélection du maître d'œuvre										
Réalisation de l'APD										
Préparation de l'APD										
Validation de l'APD										
Passation des marchés										
Préparation et validation du DAO										
Lancement de l'appel d'offres										
Evaluation des offres										
Signature du contrat										
Mise en œuvre de l'action										
Exécution des travaux										
Réception provisoire										
Réception définitive										

 Période de difficulté d'accès

 Période de pluie

CARTE DE LOCALISATION

Présenter les éléments de la partie I-a

La carte de localisation doit permettre de voir l'ensemble des Fokotany d'implantation et le chef lieu de la commune, les axes d'accès de la commune avec la localisation des points difficiles.

Présenter les éléments de la partie II

La carte de localisation doit indiquer les sites, les villages d'approvisionnement des matériaux ou les directions de l'approvisionnement avec les indications de distance si le lieu est en dehors de la carte.

PLAN DE MASSE DE CHAQUE LIEU D'IMPLANTATION DES OUVRAGES

Un plan de masse est à présenter pour chaque lieu d'implantation

Présenter les éléments de la partie I-b

Les plans de masse (au niveau de chaque lieu d'implantation) doivent permettre d'apprécier les éléments suivants :

- o la direction du vent dominant
- o Le nord
- o La limite de l'enceinte
- o L'emprise des édifices sur place et d'autres obstacles dans l'enceinte

Présenter les éléments de la partie VII

Le plan de masse doit contenir l'emprise des ouvrages à construire avec les annotations nécessaires pour apprécier les surfaces occupées (dimension), les espaces laissés entre les bâtiments ou ouvrages (distance entre bâtiment et ouvrage).

LES PLANS DE CHAQUE OUVRAGE

Pour chacun des ouvrages voir les plans types suivants :

- Plan de distribution

Présenter les éléments de la partie VI

Le plan de distribution de chacun des ouvrages permettant d'apprécier l'emprise et les dispositions des éléments le constituant

- Vues de façade

(principale, postérieure, latérale gauche, latérale droite)

Présenter les éléments de la partie VIII

Vues en façade permet d'apprécier les choix sur les variantes : le choix de variante pour mur en élévation, système de toiture, portes et fenêtre

Si la représentation schématique de ces variantes est difficile, il suffit d'insérer des notations sémantiques sur les plans désignant la variante choisie et indiquer l'élément concerné par une flèche.

- coupe

Présenter les éléments de la partie VI

La coupe de chacun des ouvrages permettant d'apprécier la hauteur sous-plafond

Présenter les éléments de la partie VIII

La coupe permet d'apprécier les choix sur les variantes : la fondation, couverture du sol, mur en élévation, système de toiture...

Si la représentation schématique de ces variantes est difficile, il suffit d'insérer des notations sémantiques sur les plans désignant la variante choisie et indiquer l'élément concerné par une flèche.

Ce guide est le fruit de la collaboration entre :

Le MINISTERE DE LA SANTE

- ~ Direction du Développement des Districts Sanitaire**
- ~ Direction de la Communication**

Le Programme ACORDS



**Ministère de la Santé
du Planing Familial
et de la
Protection Sociale**

